



HAL
open science

Comment faire vivre l'éducation au développement durable en classe tout en faisant respecter le devoir de neutralité qui incombe à l'enseignant ?

Jordan Lecourt

► To cite this version:

Jordan Lecourt. Comment faire vivre l'éducation au développement durable en classe tout en faisant respecter le devoir de neutralité qui incombe à l'enseignant ?. Education. 2019. dumas-02165368

HAL Id: dumas-02165368

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02165368v1>

Submitted on 29 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master MEEF

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention premier degré

Mémoire

**Comment faire vivre l'Education au Développement Durable en
classe tout en faisant respecter le devoir de neutralité
qui incombe à l'enseignant ?**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de master

soutenu par
Jordan Lecourt
le 15 mai 2019

en présence de la commission de soutenance composée de :
Olivier Blond-Rzewuski, directeur de mémoire
Delphine Le Mener, membre de la commission

Remerciements

Avant de rentrer de plein pied dans ce mémoire, je tiens à remercier tout d'abord les différents enseignants qui ont accepté, sur leur temps personnel, de répondre à mon questionnaire. Je remercie avec encore plus de cœur les deux enseignantes qui m'ont apporté des réponses supplémentaires par le biais des entretiens semi-directifs.

Merci également à Olivier Blond-Rzewuski pour ses conseils lors de la rédaction de ce mémoire, mais également pour les interrogations qu'il a soulevées chez moi. Ses encouragements, que ce soit pour le mémoire ou ma pratique en classe ont été d'une grande motivation pour moi.

Merci aussi à Francis Rouquet, dont j'ai pu profiter de l'expertise dans le Développement Durable durant ces deux années à l'ESPE.

Enfin, merci à Andréa de m'avoir tant soutenue dans cette reconversion professionnelle et d'avoir fait preuve d'une patience hors du commun.

Et merci à Maggie d'avoir compris (par intermittence), que son papa avait besoin de travailler encore un peu... !

« Un vieil adage aztèque disait: "la Terre devient ce que deviennent les hommes". À l'en croire, décidément, les hommes vont au plus mal ! » Jean-Marie Pelt, Le tour du monde d'un écologiste (1990)

Sommaire

Introduction	1
I. Cadre théorique de l'étude	2
1. L'Education à l'Environnement et au Développement durable dans les programmes scolaires : 40 ans de recherche.	2
a. <i>Une prise de conscience environnementale dans les années 70</i>	2
b. <i>Le concept de « Développement durable » : des années 80 aux années 2000</i>	3
c. <i>Le développement durable dans les programmes d'aujourd'hui</i>	4
2. « Education à » et « Questions socialement vives », générateurs de débats.	5
a. <i>Un lien étroit entre « éducation à » et « questions socialement vives »</i>	5
b. <i>La complexité des QSV liée au développement durable pour l'enseignant</i>	6
3. L'obligation de neutralité du fonctionnaire.	6
4. Les postures enseignantes dans l'EDD.....	7
a. <i>La typologie de Jean-Marc Lange (2008)</i>	8
b. <i>La typologie de Jean Simonneaux (2011)</i>	8
c. <i>La typologie de Kelly (1986), actualisée par Laurence Simonneaux en 2006</i>	9
<i>Hypothèses émises à la suite de ce questionnement</i>	9
II. Méthodologie de recherche	10
1. Le questionnaire.	10
a. <i>Intérêt d'un questionnaire</i>	10
b. <i>Thématiques et pertinence des questions</i>	11
c. <i>Analyse des réponses au questionnaire</i>	14
Conclusions à tirer de cette première méthodologie	22
2. Les entretiens semis-directifs.	24
a. <i>Objectif méthodologique</i>	24
b. <i>Guide d'entretien</i>	25
c. <i>Conception du guide d'entretien</i>	26
3. Analyse et discussion autour des entretiens.	27
a. <i>Caractérisation et finalité de l'Education au Développement Durable</i>	28
b. <i>Pratiquer l'EDD en classe : la neutralité est-elle une nécessité éthique ?</i>	31
Conclusions à tirer de cette seconde méthodologie	33
III. Conclusion	35
Bibliographie	37
Annexe	40
Annexe 1 : Questionnaire.....	40
Annexe 2 : Tableau descriptif des questionnaires.....	42

Annexe 3 : Questionnaires E1 à E24.....	45
Annexe 4 : Entretien A.....	93
Annexe 5 : Entretien B.....	99

Introduction.

Les sujets relatifs à l'environnement et le développement durable ont pullulé ces derniers mois dans nos médias. Le rapport du GIEC sur le réchauffement climatique à 1,5 degrés, l'accélération de la 6^{ème} extinction de masse, le CNRS alarmant sur la disparition de près d'un tiers des passereaux sur les vingt dernières années... autant de sujets où l'opinion publique se mobilise, preuve en est très récemment la pétition « L'affaire du siècle » et ses deux millions de signatures. Ces sujets porteurs de controverses, offrant la part belle aux questions socialement vives (QSV), sont une réponse à la loi d'orientation de 2013. Débattre et s'intéresser à ces différents sujets avec les élèves devient primordial.

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République a introduit l'éducation au développement durable (EDD) dans le code de l'éducation. Cette « éducation à » faisant partie des missions de l'école, l'objectif est de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux bonnes pratiques respectueuses de l'environnement et à la vie en commun sur une planète aux ressources naturelles limitées (circulaire n° 2015-018 du 4 février 2015).

La formation des élèves ne doit pas s'apparenter à une nouvelle discipline : ainsi, c'est à travers l'interdisciplinarité, la transdisciplinarité et la transversalité des compétences que l'éducation au développement durable doit être vécue (Meunier, 2008).

L'enseignant a donc un rôle de premier plan à tenir, en faisant vivre l'EDD et en la rendant accessible aux élèves. Cela étant, les thèmes autour du développement durable sont pour certains éminemment politisés (Legardez et Simonneaux, 2006). La manière dont l'enseignant va aborder ces sujets est donc primordiale pour assurer un bon apprentissage de la part des élèves.

Là où les savoirs académiques ne sont pas systématiquement source de réponses, et où les sujets sont généralement sources de controverses, je tenterai de répondre à la question de recherche suivante dans mon mémoire : **comment faire vivre l'Education au Développement Durable en classe tout en faisant respecter le devoir de neutralité qui incombe à l'enseignant ?**

Dans la suite de cet écrit, je vais dans un premier temps développer mon cadre théorique, qui m'a permis de poser les bases de ce mémoire. Puis je présenterai la méthodologie retenue dans ce mémoire et l'analyse que j'ai pu en réaliser. Enfin, dans une dernière partie, une conclusion à partir de l'analyse s'attachera à répondre à la problématique.

I. Cadre théorique de l'étude.

1. L'Éducation à l'Environnement et au Développement durable dans les programmes scolaires : 40 ans de recherche.

a. Une prise de conscience environnementale dans les années 70.

Les programmes scolaires ont beaucoup évolué depuis les années 70, période à laquelle les premiers sommets mondiaux liés à la problématique environnementale commencèrent à s'organiser. Devant la reconnaissance du devoir de protection et d'amélioration de l'environnement pour les générations présentes et futures, le Sommet de Stockholm (ONU, 1972), adopte des principes écologiques, qu'il souhaite harmoniser avec tous les pays. Lors de ce sommet est également affirmé la nécessité de dispenser un enseignement sur les questions d'environnement, que ce soit aussi bien aux jeunes générations qu'aux adultes.

En 1975, lors du Séminaire International de l'Éducation Relative à l'Environnement de Belgrade, une charte est éditée permettant d'établir les bases d'un programme mondial d'éducation relative à l'environnement, repris et détaillé deux années plus tard à la Conférence internationale sur l'Éducation Relative à l'Environnement de Tbilissi (UNESCO, 1977). Destiné au grand public et plus particulièrement au secteur scolaire, quelques principes directeurs sont mis en avant :

- L'éducation relative à l'environnement devrait adopter une approche interdisciplinaire ;
- L'éducation relative à l'environnement devrait être axée sur les situations actuelles et futures de l'environnement ;
- L'éducation relative à l'environnement devrait être un processus continu, étendu à la vie entière, tant scolaire qu'extra-scolaire.

Encouragée par une politique européenne engagée en matière environnementale, une éducation à l'environnement (EE) est alors établie quelques années plus tard au sein du Ministère de l'Éducation Nationale, trouvant sa source dans la circulaire Haby (Circulaire n° 77-300, 29 Août 1977). Fondatrice d'une réelle éducation environnementale à l'école, cette charte inclut les piliers sociaux et économiques sur une vision à long terme, anticipant alors la future notion de développement durable. En effet, par environnement, on entend « l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines ». De plus, fidèle à la finalité du développement durable, cette éducation a pour objectif de développer chez l'élève une attitude d'observation, de

compréhension et de responsabilité à l'égard de l'environnement (ibid). Ainsi, l'élève se trouve en position d'acteur de son apprentissage, au cœur de ses activités.

Du point de vue de l'enseignant, on encourage le travail avec les organismes environnementaux locaux (parcs naturels nationaux ou régionaux par exemple), et la formation, qu'elle soit initiale ou continue, doit prendre en compte cette initiation à l'environnement. En outre, il incombe aux directeurs d'école de permettre aux enseignants de disposer de « la liberté d'initiative qui donnera toute son efficacité à cette action éducative ».

b. Le concept de « Développement durable » : des années 80 aux années 2000.

Le « *sustainable development* », traduit par « développement durable » en français, se voit clairement défini en 1987, par le rapport de la Commission Mondiale de l'Environnement et du développement des Nations Unis (rapport Brundtland, 1987). Ainsi, le développement durable est « *un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs* ».

Le développement durable repose sur la conscience de l'interdépendance entre l'homme, ses activités, les modalités d'organisation sociale et l'environnement. Il a pour vocation de faire évoluer les sociétés humaines de manière à établir un monde viable, vivable et durable. Ce n'est pas un champ, encore qu'il requière des connaissances, mais plutôt une philosophie pour l'action qui repose sur la compréhension des enjeux et qui implique une pensée et des comportements nouveaux (ibid).

Cependant, jusqu'en 2003, cette « éducation à » peine à prendre. Cette année-là, un rapport de l'inspection générale (Bonhoure et Hagnerelle, 2003) fait état d'un réel échec dans l'application de l'EE, pointant singulièrement le manque d'ambition des instances pédagogiques. Ce rapport critique particulièrement les points suivants :

- Un manque de cohérence des programmes scolaires et des instructions ;
- Une interdisciplinarité difficile à mettre en œuvre ;
- Des pratiques qui sont parfois créatives et originales mais dispersées et en nombre insuffisant ;
- Un faible nombre de projets impliquant réellement les élèves et incitant au débat.

Dans ce même rapport, les inspecteurs généraux proposent des pistes aux objectifs définis. On peut évoquer, par exemple, une éducation à l'environnement « transversale et interdisciplinaire » et « ancrée dans les territoires », ainsi qu'établir une « cohérence [dans] les ressources et développer, structurer, gérer les partenariats », permettant une généralisation

de cette éducation. Cette généralisation baptisée « Education à l'Environnement pour un Développement Durable » (EEDD) dans un rapport de 2004 (circulaire n° 2004-110 du 8 juillet 2004) mentionne que l'EEDD ne constitue pas une nouvelle discipline, mais qu'elle doit user de l'interdisciplinarité, de la transdisciplinarité et de la transversalité des compétences (Meunier, 2008).

Dans le même temps, l'UNESCO, par le biais du programme intitulé « Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable 2005-2014 » (octobre 2005) détermine quels sont les intérêts d'éduquer au développement durable. On y relève singulièrement le besoin de former des citoyens concernés et responsables, exerçant leurs droits et responsabilités à tous les niveaux.

c. Le développement durable dans les programmes d'aujourd'hui.

Malgré toutes les diverses recommandations ministérielles, les programmes officiels de Cycle 2 et Cycle 3 restent évasifs par rapport à cette notion de développement durable (BO du 04 février 2015) : le terme « développement durable » n'y est repris que neuf fois sur les 214 premières pages des programmes, et l'enseignement de cette notion non explicitement décrit. Sa présence dans les programmes se fait essentiellement par des compétences et des attitudes, notamment à travers le socle commun, de connaissances, de compétences et de culture (domaine 3 [citoyenneté et formation du citoyen] domaine 4 [systèmes naturels et systèmes techniques], domaine 5 [représentations du monde autour de l'activité humaine, rapports des sociétés avec leur environnement]).

Toujours est-il que, dans les faits, l'EDD reste étroitement liée à certaines disciplines existantes, sans créer de relation entre elles (Girault et Sauvé, 2008). En effet, des entretiens exploratoires réalisés en Janvier 2018¹ montraient que des enseignants créés des liens en Géographie (environnement et paysage, étude d'écos-quartiers...), en Sciences (les différents types d'énergies, la biodiversité...), en EMC (adopter un comportement responsable vis-à-vis de son environnement, valorisation des déchets...), mais que l'EDD s'exprime encore difficilement dans plusieurs disciplines en même temps.

Dans ces mêmes entretiens exploratoires, les thématiques travaillées par les enseignants sont très proches de ce que l'on peut qualifier d'une éducation aux « petits gestes » (caractériser par économiser l'eau, surveiller sa consommation électrique ou limiter ses déplacements en

¹ Ecrit intermédiaire de M1, séminaire de recherche EMC

voiture) décrit par Simonneaux (2010). L'EDD doit apporter de réelles finalités éducatives, en formant notamment des acteurs sociaux, des citoyens capables de penser par eux-mêmes.

Cette « pédagogie ouverte », où on ne cherche pas à développer des savoirs mais plutôt à développer un esprit critique et argumenté (id.), nécessite un enseignant capable d'enseigner l'EDD. Mais la complexité de ce type d'enseignement est à anticiper, tant les sujets traités peuvent être porteurs de controverses.

2. « Education à » et « Questions socialement vives », générateurs de débats.

a. *Un lien étroit entre « éducation à » et « questions socialement vives ».*

Lorsque l'on approfondit les instructions officielles sur l'Education au Développement Durable (EDD), on comprend que cette éducation doit s'inscrire dans les disciplines existantes. La difficulté qui réside dans cette « éducation à » à laquelle appartient l'EDD, est que le contenu des objets à enseigner n'est pas explicitement détaillé (Lange et Victor, 2006). En effet, l'école est traditionnellement un lieu de « transmission » de savoirs scientifiques stabilisés, issus de disciplines académiques. Ici nous avons davantage affaire à des savoirs non disciplinaires aux idéaux relativement politisés, et donc, par essence, polémiques, mouvants et objets de controverses.

Ainsi l'Education au Développement Durable fait partie du champ des « Educations à... ». Ce genre d'éducation se caractérise par une absence de référent académique, où les finalités, les activités, les modalités d'apprentissage ne sont pas clairement établis. Il y a alors la nécessité d'accompagner et d'aider les enseignants dans l'application de cette « éducation à » sur le terrain, afin d'en faciliter sa mise en œuvre (id).

Les enjeux des « Éductions à » prennent vraiment sens lorsqu'elles portent sur des « Questions Socialement Vives » (QSV) (Legardez et Simonneaux 2006). Ces questions sont qualifiées de « porteuses de risques », tant il est difficile d'évaluer quelles sont les conséquences des problèmes en question sur notre environnement naturel, social et économique (id.). Mais les QSV sont également porteuses de risques pour l'enseignant, une question devenant « socialement vive » lorsque celle-ci, portée par un quelconque enjeu par la société, se retrouve au milieu de débats, souvent ravivés par les médias. Une question n'est pas « vive de naissance » : elle le devient par l'auto-questionnement dont fait preuve la société d'un monde qualifié aujourd'hui de problématique (Fabre, 2014).

Joël Lebaume (2004) identifie différents types de QSV :

- ces questions ne concernent pas spécifiquement des savoirs au sens strict, mais également des valeurs éthiques ou politiques et des comportements ;
- elles renvoient davantage à des pratiques de référence (celles du médecin, de l'homme politique, de l'expert...) qu'à des savoirs savants ;
- elles visent davantage la transformation des pratiques sociales que la scolarisation des pratiques existantes.

Ces questions permettent donc une réelle ouverture au monde pour sortir de savoirs figés, mais ne rendent pas la tâche de l'enseignant sans danger.

b. La complexité des QSV liée au développement durable pour l'enseignant.

Il est essentiel de s'interroger sur la façon de prendre en compte ces aspects controversés sans induire des attitudes qui seraient relativistes. Legardez et Simonneaux (2006) ont défini plusieurs « risques » à l'enseignement des QSV par l'enseignant :

- Risque de la dérive normative : l'enseignement prend la forme d'un cours de morale ;
- Risque de dérive relativiste : là où le recul critique est nécessaire, se trouve alors un repliement des savoirs sur des opinions (disparition de toute distance entre opinions et savoirs) ;
- Risque de nier la distance entre les savoirs scolaires et les pratiques sociales : pour diminuer le « risque d'enseigner », l'enseignement des questions socialement vives peut être survolé, et ainsi en affaiblir le sens pour les élèves. Au contraire, l'objectif doit être de problématiser ce genre de questions afin de contribuer à la réflexion de l'élève et à sa formation de citoyen.

L'enseignement du développement durable n'est donc pas sans « dangers » pour l'enseignant. Il est essentiel de s'interroger sur la façon de prendre en compte ces aspects controversés sans induire des attitudes qui seraient relativistes, dogmatique ou militantiste, et qui poseraient alors des interrogations d'un point de vue éthique (Legardez et Simonneaux, 2011), d'où le devoir de neutralité de l'enseignant.

3. L'obligation de neutralité du fonctionnaire.

L'obligation de neutralité est un cadre commun à tous les fonctionnaires. La loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires a réaffirmé et explicité que « le fonctionnaire exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et

probité. Dans l'exercice de ses fonctions, il est tenu à l'obligation de neutralité ». S'entend en ce sens la neutralité qu'elle soit religieuse, politique ou idéologique.

Une majorité d'enseignant s'accordent à dire qu'il est complexe de rentrer pleinement dans l'EDD : mettant notamment en exergue ce devoir de neutralité régissant la profession, il est difficile de répondre à cette « culture de l'engagement », revendiquée par l'Ecole, et à laquelle le développement durable doit appartenir (Lange, 2018).

Un des objectifs de l'EDD est par ailleurs l'acquisition de compétences de citoyen (coopération, participation), mais également de favoriser le développement de certaines valeurs (respect, équité). La neutralité de l'enseignant est alors relativement atteinte, celui-ci devant être en mesure de juger quels types de comportements se doivent d'être favoriser, mais aussi quelles sont les valeurs devant être adopter (aux risques de confrontations extra-scolaires) (Pommier, 2014).

Plusieurs didacticiens ont alors défini des types de postures dans l'EDD, plus ou moins en accord avec cet enseignement « neutre ».

4. Les postures enseignantes dans l'EDD.

Nous entendons ici par posture une manière de s'engager dans une tâche, de la poursuivre, de la détourner, de l'abandonner, de la refuser, de la questionner. C'est un ensemble complexe de gestes, de savoirs, d'intérêts, de formes diverses de l'engagement (Bucheton, 2017).

Selon son parcours pré-professorat, un enseignant va avoir plus ou moins d'affinités envers une discipline (Alturkmani, 2015). Partant de ce postulat, on peut donc penser qu'un enseignant ayant un parcours plus scientifique sera plus enclin à dispenser l'EDD qu'un enseignant ayant un profil plus littéraire. Cependant, l'enseignant ne doit pas déroger au fait de respecter les programmes de l'Education Nationale. Il doit donc s'assurer de leur application au cours de son activité.

L'Ecole d'aujourd'hui remplit des rôles multiples : préparer à l'insertion professionnelle, former un citoyen responsable et critique, assurer une passation de savoir infaillible, etc. Les questions socialement vives si chères à l'EDD, remettent indubitablement en question les savoirs académiques qui sont alors dispensés dans nos institutions (Alpe et Barthes, 2013). Les différents points de vue émanant sur certaines thématiques de l'EDD, sont forcément un frein à la transposition didactique de l'enseignant.

On parle alors d'une zone d'enseignement de « bonne distance » (id.), c'est-à-dire qui doit être en lien avec les questions socialement vives pour favoriser l'engouement de

l'apprentissage, mais tout en restant distant afin de ne pas rentrer dans des considérations politiques ou militantes. Cette « bonne distance » se retrouve aussi dans les savoirs savants, vers lesquels l'enseignant doit tendre afin de se baser sur des faits prouvés, mais aussi s'en éloigner, pour que cela soit compréhensible au niveau d'éducation visé.

Nous allons détailler trois types de posture mises en avant dans l'EDD ces dernières années. La volonté de ma part de détailler différentes postures réside dans leur complémentarité, suivant l'angle sous lequel est travaillé l'EDD.

a. La typologie de Jean-Marc Lange (2008)

- Posture de *l'implicite* : Très liée à l'enseignement des disciplines scolaires, où celles-ci sont dissociées les unes des autres. On se contente d'un apport académique de certaines notions, sans les mettre en tension avec le développement durable (on prétexte qu'inconsciemment, les élèves sont sensibilisés au développement durable car les apports dispensés sont des thématiques relevant de ce domaine).

- Posture de la *greffe* : C'est par les notions abordées dans les différentes disciplines que l'EDD se retrouve dans les apprentissages. Sa présence ne s'entend que par le contenu dispensé. Il est opportun alors de profiter de ce contenu pour évoquer l'EDD.

- Posture du *porteur de projet convaincu* : On cherche à donner du sens au développement durable notamment en faisant conscientiser les élèves sur les enjeux en cours, en les étayant de savoirs. L'axe « éducation » est déployé afin d'alerter sur la responsabilisation des élèves et leur formation de citoyen.

- Posture du *porteur de projet responsable* : Même principe que le porteur de projet convaincu, mais l'on cherche à ce que les élèves s'approprient la problématique de développement durable de manière concrète. Avoir des savoirs académiques sur le DD est une chose, être en mesure de réinvestir ces savoirs dans une démarche active comme acteur en est une autre.

- Posture de *refus* : comme son nom l'indique, l'enseignant se positionne comme refusant de dispenser l'EDD, pour diverses raisons.

b. La typologie de Jean Simonneaux (2011)

- Posture *scientiste* : très axée sur les connaissances scientifiques (comme sacralisées), cette posture s'appuie sur l'innovation technologique et le progrès. Un discours politisé et non dénué d'intérêt se cache souvent derrière cette posture ;

- Posture *utilitariste* : l'enseignant s'interroge ici sur la visée à long terme et les conséquences de l'activité humaine dans le développement durable. L'intérêt des sciences se lit au regard de ses effets sur le monde. On cherche alors à « maximiser » le bien-être collectif ;
- Posture *sceptique* : cette posture permet de mettre en évidence les débats et controverses existant dans la société. Les QSV jouent en ce sens, amenant à soulever les incertitudes traversant la société. Les sciences produisent des savoirs, des controverses et des risques ;
- Posture *relativiste* : dans ce type de posture, il n'existe pas de vérité absolue ou objective. Toute pensée mérite attention et peut être énoncée.

c. La typologie de Kelly (1986), actualisée par Laurence Simonneaux en 2006.

- Posture de *neutralité exclusive* : les enseignants ne doivent pas aborder des thèmes controversés. Les découvertes scientifiques sont des vérités exemptes de valeurs (positivisme).
- Posture de *partialité exclusive* : elle est caractérisée par l'intention délibérée de conduire les élèves à adopter un point de vue particulier sur une question controversée.
- Posture d'*impartialité neutre* : les élèves doivent être impliqués dans des débats sur des questions controversées et les enseignants doivent rester neutres et ne pas dévoiler leurs points de vue.
- Posture d'*impartialité engagée* : les enseignants donnent leurs points de vue tout en favorisant l'analyse de points de vue en compétition sur les controverses.

Les QSV sont un élément essentiel des « éducations à... » dans le développement durable, tant leur exposition est source d'engagement pour les élèves. La formation du citoyen passe par cette nécessité de réflexion sur des sujets d'actualité, permettant ainsi à l'élève de travailler son argumentation, et se forger sa propre opinion.

Cela étant, comme nous le constatons dans ce cadre théorique, la frontière sur le discours à tenir par l'enseignant est relativement perméable, et source de grandes difficultés.

Hypothèses émises à la suite de ce questionnaire

Après avoir posé les bases de mon cadre théorique, je fais plusieurs hypothèses, liées les unes aux autres par les méthodologies que j'ai envisagées.

Mes premières hypothèses sont que **certains enseignants ne pratiquent pas l'EDD pour diverses raisons :**

- le manque de temps (H1) ;
- le manque de connaissances et de formation (H2) ;
- le manque de moyens pédagogiques (H3) ;
- **l'obligation de neutralité du fonctionnaire (H4)**, qui est un frein à sa mise en place.

Notre sujet d'étude portant sur la neutralité, c'est bien entendu ce dernier point qui nous intéressera prioritairement. Cependant, nous pourrions vérifier les autres raisons à travers les réponses obtenues dans la première partie de la méthodologie.

Suite à cette première partie, différents profils enseignants auront été mis à jour et pourront prétendre à valider ou invalider ma dernière hypothèse, dans un entretien semi-directif. Je m'interrogerai sur la posture à adopter vis-à-vis de l'obligation de neutralité du fonctionnaire. C'est pourquoi je pense qu'en tant qu'enseignant, **le meilleur moyen de dispenser l'EDD est de ne pas exprimer publiquement ses jugements de valeur sur la controverse, car ils pourraient orienter l'opinion, le jugement et l'engagement des élèves. Tout en étant lucide face à son engagement (scientifique, moral, politique), l'enseignant essaie de ne pas se faire guider par ses préférences dans l'analyse du contenu de la controverse. Il doit donc adopter une posture d'impartialité neutre (H5).**

II. Méthodologie de recherche.

La méthodologie mise en place dans ce mémoire sera la suivante. Dans un premier temps, un questionnaire a été distribué à un échantillon d'enseignants. A partir de ces questionnaires, des entretiens semi-directifs seront réalisés sur 2 enseignants, afin d'affiner les résultats.

1. Le questionnaire.

a. Intérêt d'un questionnaire.

Le questionnaire (Annexe 1) a été distribué à des enseignants professeurs des écoles titulaires depuis au moins une année. L'objectif est d'avoir un retour sur au moins une année scolaire et pouvoir ainsi mieux décrire sa vision de l'EDD, si elle a été pratiquée et si non, pourquoi. Le choix du questionnaire, au-delà de son rôle exploratoire, se justifie pour plusieurs raisons :

- ayant travaillé en M1 sur le développement durable, le sujet est bien connu et je peux donc affiner ma recherche ;
- l'objectif principal est d'obtenir des résultats qualitatifs, afin d'avoir la possibilité de réaliser une typographie de profils d'enseignants dans l'EDD et ainsi de les caractériser ;

- par cette caractérisation, se créer un recueil d'enseignants susceptibles de pouvoir répondre à la suite de ce travail de recherche, à travers un entretien semi-directif, qui sera axé sur la neutralité dans l'EDD.

Les profils d'enseignants élaborés seront sélectionnés suivant les hypothèses émises sur la neutralité.

Les questionnaires ont été distribués dans les écoles de mes collègues stagiaires. Aucune information n'a été donnée lors de la distribution de ces questionnaires, hormis le sujet global à savoir « Professeur des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable ».

Malgré la centaine de questionnaires distribués depuis fin Novembre, je n'ai pu récupérer que 24 questionnaires, là où je tenais à en récupérer une trentaine : cela démontre une limite dans l'utilisation de cette méthode. Cet objectif tenait au contexte de réalisation de cette étude : réussir à collecter les réponses de trente participants me paraissait potentiellement réalisable, plus me paraissait relativement compliqué, vu l'investissement et le temps nécessaire à la participation au questionnaire. Néanmoins, le nombre de 24 questionnaires à analyser est amplement suffisant, compte tenu de la densité des informations à traiter.

Le choix des questions a été réalisé suivant différentes dimensions, expliquées ci-après.

b. Thématiques et pertinence des questions.

Le questionnaire a été conçu autour de trois grandes dimensions (Annexe 2) : une dimension s'intéressant à la vision et à la perception du Développement Durable, une dimension sur la mise en œuvre et la faisabilité de l'Education au Développement Durable, et une dernière dimension concernant l'identité du répondant. Détaillons leur composition et l'intérêt des questions les constituant.

- Dimension « Vision et perception du Développement Durable ».

Trois composantes font parties de cette dimension :

- *Définition* : deux questions permettent de clarifier la notion de développement durable selon l'enseignant répondant. La question « *Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?* » permet de constater les écarts ou non dans la définition « officielle » du développement durable, et ainsi la perception des enjeux par les enseignants. La question complémentaire de cette thématique, « *Citez quelques thématiques relevant du développement durable* », donne une image des principales idées des enseignants lorsque l'on évoque le développement durable.

- *Intérêt et place dans la société* : les deux questions de cette composante vont donner l'occasion de justifier les enjeux du DD (« *S'agit-il, pour vous : (mettez une croix*

dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt) : d'un enjeu éducatif essentiel ? d'une mode passagère ? d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ? autre réponse ») et si la place qu'on lui accorde est en adéquation avec ces enjeux (« La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) : légitime anxiogène disproportionnée. Pouvez-vous expliciter votre réponse ? »).

- *Connaissances personnelles* : ici, c'est avant tout les connaissances scientifiques et la capacité d'argumentation des enseignants qui ont été observées, à travers une question portant sur la biodiversité (« Pour vous, qu'est-ce que la Biodiversité ? »), puis sur la protection des animaux (« Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ? »). Cette composante doit faire écho à une particularité de l'EDD, qui est la capacité à argumenter et expliquer/défendre son point de vue.

- Dimension « Mise en œuvre et faisabilité de l'Education au Développement Durable ».

- *D'un point de vue pédagogique* : l'objectif attendu dans cette composante est de comprendre l'importance que revêt l'EDD en classe pour les enseignants. Ainsi, la question « Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) : primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens / opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves / facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique » laisse entrevoir la nécessité de la pratique de l'EDD en classe. La question « Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) : de transmettre des savoirs aux élèves / de transmettre des méthodes pratiques aux élèves / de répondre aux attentes de la société / de transmettre des valeurs aux élèves / de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne » indique les finalités essentielles de l'EDD pour les élèves. Quant à la question « Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ? Oui lequel ? Non pourquoi ? Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ? » permet de vérifier la cohérence dans les propos des deux réponses précédentes.

- *D'un point de vue éthique* : Cette partie du questionnaire est cruciale dans la suite du mémoire. Implicitement, son rôle est de mettre en évidence les difficultés, relevant du

domaine moral, éprouvées selon moi par les enseignants en raison de leur devoir de neutralité. La question « *L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?* OUI NON Justifiez votre réponse en quelques mots : » est relativement explicite en ce sens. Sur la question « *Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?* », je souhaite obtenir des réponses sur le questionnaire lié à ces intervenants, et leurs discours parfois empreint d'un certain militantisme et politisé (Barthes & Alpe, 2013). Les questions suivantes, « *Selon vous, y-a-t-il des limites à l'EDD ?* » et « *Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?* OUI NON Justifiez votre réponse en quelques mots » doivent mettre en exergue d'autres aspects rendant difficile l'exercice de l'EDD en classe, ou mieux encore, donner des exemples ou faits concrets sur l'aspect neutre dans cette « éducation à ».

- Dimension « Identité ».

- *Professionnelle* : les questions de cette composante doivent mettre en évidence d'éventuelles corrélations. D'une part, les réponses entre les enseignants d'ancienneté relativement similaire et la façon dont l'EDD leur était présentée pendant leurs années de formation (« *Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction :* »). D'autre part, le cursus des enseignants et leurs parcours pré-professorat, pouvant influencer leur manière de pratiquer l'EDD (« *Votre cursus :*

- *Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :*

- *Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :*

- *Diplôme professionnel :* »).

- *Personnelle* : Avec la question « *Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))* dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...) dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...) à titre personnel (tri sélectif...) pas du tout » il s'agit ici de constater si les convictions personnelles de l'enseignant relevant du développement durable peuvent prendre le pas sur l'investissement dans l'EDD en classe, faisant sens alors avec la position militante de l'enseignant (Simonneaux, 2011).

Lors de l'analyse à venir, des croisements entre les différentes questions et réponses seront opérées afin de favoriser l'apparition de typologie d'enseignants.

c. Analyse des réponses au questionnaire.

Bien que le nombre de participants (24) soient insuffisants pour une étude quantitative, nous pouvons cependant dégager une tendance statistique dans les réponses, permettant par la suite une analyse plus fine.

➤ Profil des répondants

Les enseignants ayant répondu à ce questionnaire sont tous des enseignants avec au moins une année d'ancienneté générale de service (AGS), permettant ainsi d'avoir un retour minimal sur une expérimentation en classe de l'EDD.

L'âge des répondants s'étend de 24 ans à 60 ans, pour une moyenne d'âge de 40,5 ans. L'AGS des participants est comprise entre 1 an et 42 ans. Ces données balayent tout à fait une durée de carrière « classique » d'un enseignant.

L'ensemble des enseignants a répondu entièrement au questionnaire, avec cependant quelques disparités, certains n'ayant pas justifiés des réponses le nécessitant, ce qui pourrait rendre l'analyse plus hypothétique.

Dix répondants ont comme parcours pré-professorat (universitaire ou professionnel) un domaine en lien plus ou moins proche avec le développement durable (milieu scientifique, géographique), ce qui peut donc influencer leur engagement dans l'EDD (Alturkmani, 2015). Cela permet d'étoffer notre panel et d'en varier les profils, qui auraient pu rester ancrer dans les sciences de l'éducation.

Enfin, je n'ai obtenu que neuf adresses mails afin de contacter éventuellement certains enseignants pour la deuxième partie de la méthodologie. C'est peu, et cela peut rendre plus compliqué la suite de la recherche. Cela peut s'expliquer par la charge de travail chez les enseignants, et le choix de ne pas s'accommoder d'une demande supplémentaire.

➤ Les répondants et l'EDD : Traitement croisé des questions

Tout d'abord, si l'on se réfère à la définition officielle du développement durable comme décrite par Brundtland (« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux

quotidien », c'est-à-dire en classe mais aussi en dehors de l'école. Un autre enseignant (E4) a cependant une toute autre vision de l'EDD, qu'il considère être « un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ». Cette réponse va de pair avec ses autres réponses : le développement durable « *est un oxymore* » (question 1)a)), a tendance « anxigène » faisant « *culpabiliser le citoyen* » (question 1)d)). Lui-même ne pratique pas l'EDD en classe, prétextant son « *manque de connaissances* » (question 2)d)), préférant laisser place à des « *professionnels* » qui « *en parleront mieux du fait de leurs savoirs spécialisés* » (question 2)e)). Cet enseignant met donc les savoirs académiques avant les valeurs pouvant être transmises par l'EDD, là où Alpe et Barthes (2013) considèrent nécessaire d'interroger cette « *éducation à* » par le biais des QSV, favorisant ainsi la formation du citoyen. La position de cet enseignant s'apparente à une *posture de rejet* dans l'EDD (selon la typologie réalisée par Lange en 2008), notamment par son manque de connaissances. En revanche, la compatibilité de l'EDD avec une éducation laïque, républicaine et neutre n'est pas selon lui un problème, estimant qu'il ne voit « *aucun élément du sujet qui puisse heurter la conscience de chacun...* » (question 2)c)).

Si le développement durable impose un réel enjeu éducatif pour une grande majorité, alors les enseignants devraient avoir pour ambition d'inclure de façon primordiale l'EDD dans leurs progressions. Pour autant, en s'attardant sur les réponses à la question 2)a) « *Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse)* », 62,5 % des répondants considèrent que cela « *reste opportun suivant le sujet travaillé avec les élèves* ». Autrement dit, qu'il n'y a pas nécessité à bâtir des séquences explicitement dirigées vers le développement durable, contrairement à huit autres enseignants. Cela sous-entend que des difficultés empêchent certains enseignants à dispenser l'EDD.

En faisant le lien avec la question 2)d), on comprend mieux le non engagement de ces enseignants :

- Pour des raisons d'organisation :

➔ « *non, réservé à la personne qui me remplace le jeudi...* » (E23) : va à l'encontre des recommandations ministérielles, indiquant que l'EDD ne constitue pas une nouvelle discipline, mais qu'elle doit user de l'interdisciplinarité, de la transdisciplinarité et de la transversalité des compétences (Meunier, 2008). Elle n'a donc pas à être isolée dans un emploi du temps ;

- ➔ « *non, manque de temps, d'accompagnement* » (E22) / « *non, pas de projet cette année --> d'autres (Parlement des Enfants...)* » (E6) : la densité des programmes scolaires fait que des choix sont réalisés, mettant en arrière-plan l'EDD (remettant en cause donc son importance). Cela démontre également l'engagement, que ce soit côté enseignant ou élèves, qui peut être chronophage. Ces réponses corroborent avec notre **hypothèse 1 (H1)**, avançant l'idée que les enseignants n'abordent pas l'EDD pour des raisons chronophages ;
- Pour des raisons pédagogiques :
 - ➔ « *non, je ne suis pas titulaire d'une classe* » (E8) / « *non, fait il y a 3 ans dans un projet commun avec 2 autres classes* » (E9): c'est ici l'importance de la pédagogie de projet qui est mise en avant, par la nécessité de pouvoir s'engager, avec les élèves, dans l'EDD. La posture du *porteur de projet* (Lange, 2008) est mise en évidence ;
 - ➔ « *non, éducation au quotidien ou en géographie/sciences* » (E15) : entre posture de *l'implicite* et de la *greffe*, l'enseignant considère l'EDD opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves (en accord avec sa réponse à la question 2)a)).
 - ➔ « *non, manque d'idées* » (E12) : ici, c'est le parcours pré-professorat qui peut expliquer cette réponse (licence de psychologie), mais aussi le « *manque de connaissances* » (question 2)g)).

En effet, dans cette question 2)g) et les difficultés éprouvées par les enseignants, la complexité de l'EDD, que ce soit au niveau des connaissances requises ou de sa mise en œuvre, est ressentie chez neuf répondants. Ce « manque de connaissances » et de supports donnent à réflexion sur deux éléments :

- le premier étant que certains enseignants apportent donc plus d'importances aux « savoirs » qu'aux « valeurs » véhiculées par l'EDD. Or, même si l'un des objectifs de l'EDD est d'étoffer ses ou (ces) connaissances « académiques », il n'en reste que l'une des finalités de l'EDD est bien « l'acquisition de comportements responsables vis-à-vis de soi, des autres et de son environnement² » (Pommier, 2014) ;
- le second est qu'un manque de formation se fait ressentir (« *je ne me sens pas experte, pas formée* » (E8) / « *limite des connaissances* » (E19) / « *Difficultés à trouver des documents*

² repéré à <http://www.ac-amiens.fr/961-place-de-l-education-au-developpement-durable.html>

adaptés à l'âge des élèves » (E18) / « *ne maîtrise pas assez le sujet* » (E23) / « *sujet (...) un peu complexe* » (E22)).

Ces besoins de « connaissances » et de formation viennent valider l'**hypothèse 2 (H2)**, énonçant que certains enseignants ne dispensent pas l'EDD pour des raisons liées à leur manque de connaissances sur le sujet et sur leur manque de formation.

Afin de pallier à ce manque de formation, le recours à des partenaires et intervenants extérieurs a été recommandé par le ministère de l'Éducation Nationale. Ces partenariats, s'effectuant entre autre avec les institutions éducatives, les collectivités locales et la sphère associative, sont un levier précieux dans l'EDD (Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015). De nombreux points positifs sont mis en avant par les enseignants dans la mise en place de ces partenariats :

- En premier lieu, un accès plus aisé à des « savoirs » et une assurance, un gage de qualité (**H2**) (« *les intervenants sont rassurants car ils maîtrisent leur sujet* » (E5) / « *Aspects techniques compétences et connaissances de chacun sont forcément limitées* » (en parlant des enseignants) (E6) / « *Faire entrer l'expertise en classe est un gage de qualité des apprentissages* » (E8) / « *Ces intervenants ont certainement des informations plus complètes et enrichies à transmettre aux élèves* » (E9) / « *Des animateurs "nature" passionnés et passionnants, par exemple, apporteront toujours plus de savoirs que moi* » (E13) / « *un discours plus précis* » (E15) / « *les intervenants extérieurs apportent des compétences techniques* » (E16) / « *plus de connaissances du terrain* » (E17) / « *Le discours sera forcément plus expert* » (E20)) ;
- La possibilité de rentrer pleinement dans l'EDD et notamment la mise en projet des élèves : la posture du *porteur de projet* est privilégiée (« *cela peut impulser des projets* » (E5) / « *[c'] est une priorité dans ce projet* » (E7) / « *Cela pourrait permettre également aux enseignants de mettre en place leurs apprentissages* » (E12) / « *Cela peut permettre d'apporter un discours plus précis, si ce dernier est relayé ensuite par l'enseignant et que les élèves sont acteurs* » (E15)) ;
- Comme mentionné précédemment, de pallier au manque de formation (**H2**) (initiale et continue) ainsi qu'au manque de temps (**H1**), l'EDD passant, malgré son « *enjeu éducatif essentiel* » (pour reprendre la réponse majoritairement citée en 1)c)), au second plan pour plusieurs répondants (« *en tant qu'enseignant, on court après le temps et le fait qu'un intervenant vienne "libère" une partie du temps* » (E5) / « *le PE*

n'a pas été formé [à l'EDD] » (E8) / « nous ne sommes jamais formés sur ces sujets » (en parlant de l'EDD) (E3) / « Cela nous aiderait car pas de formation » (E23)).

Si tous les enseignants du panel s'accordent à dire que l'intervention de partenaires dans le cadre de l'EDD est une plus-value, E2 ajoute que cela « *n'est pas toujours faisable* » (contraintes qui peuvent être du registre géographique ou financier). E6 souligne l'intérêt d'avoir à faire à « *des personnes engagées* » mais met en garde concernant « *l'aspect neutre* » de ces intervenants. Cet enseignant semble considérer qu'une posture *d'impartialité neutre* (Kelly, 1986) doit être adoptée.

E10, de son côté, estime intéressant l'idée de pluralisme des idées dans l'EDD (« *Je pense que ça peut être une bonne chose, que ça peut donner un autre point de vue* »). Cette posture *d'impartialité engagée*, transférée sur un intervenant extérieur, permet ainsi l'exposition de différents points de vue, comme recommandé sur eduscol³ : l'EDD n'a pas pour ambition de « pratiquer un "enseignement des choix", mais bien une "éducation AU choix" en donnant à chacun le moyen de construire ses propres réponses susceptibles de guider ses actions », d'où la nécessité de multiplier les points de vue.

Reste à définir la position des enseignants sur le versant éthique et moral de l'EDD. Les questions 1)d), 2)b), 2)c) et 2)f) doivent nous éclairer en ce sens. En effet, quelle est la teneur du discours des enseignants dans ce domaine ? Avant de pratiquer l'EDD en classe, y-a-t-il de prime abord une certaine défiance vis-à-vis du développement durable et la politique menée sur ce dernier ?

➤ Ethique et développement durable.

Si le développement durable est aux yeux de notre panel un « enjeu éducatif essentiel », sa place accordée dans le débat public et auprès des médias reste « légitime » (question 1)d)) pour l'ensemble des répondants (hormis E4, profil étudié précédemment). Cela signifie qu'il existe une réelle nécessité à communiquer sur le développement durable.

Il est intéressant de relever que les explications données par les répondants mettent en défaut leur devoir de neutralité, portant atteinte à des valeurs éthiques et morales. Les justifications des enseignants sur cette question sont divisées.

³Repéré à <http://eduscol.education.fr/pid25547-cid47862/trois-criteres-simples-pour-identifier-une-approche-developpement-durable.html?mddtab=0>

Pour une partie des enseignants, la façon dont est mené le débat autour du développement durable ne semble pas être la plus efficace (« *très mal mené* » (E2) / « *La place est légitime mais détournée* » (E24) / « *les politiques ne sont pas toujours honnêtes* » (E23)).

Les moyens mis à disposition pour en parler ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils devraient être, au détriment de d'autres (« [La place du développement durable] *est nécessaire et finalement trop rare sauf quand il s'agit de publicité ou d'actualité (Gilets jaunes) donc...* » (E13) / « *pas assez mis en avant dans ses enjeux et ses solutions. (...) devrait prendre le pas sur certaines préoccupations moins que secondaires (mode, people, faits divers, revendications salariales...)* » (E6)). Les répondants n'hésitent pas ici à exprimer leur point de vue et ressenti, faisant part de leur incompréhension devant certaines exigences sociétales.

Le traitement du développement durable dans les médias est de surcroît anxiogène pour six de ces enseignants. « *Cela peut faire peur compte tenu de l'enjeu pour la planète* » (E18), au même titre que les sujets traités (« *les catastrophes relatées par les médias font peur* » (E7)). Donner l'opportunité aux élèves de se construire et de réfléchir vaut mieux qu'un comportement fataliste (« *Il faut donner des éléments de réflexion aux élèves, pas leur faire peur !* » (E24)). Plusieurs enseignants ont perçu que l'EDD a pour finalité de favoriser la formation de citoyens, en devenir (circulaire 2015-018 du 4-2-2015) (« *L'éducation de l'ensemble des citoyens aux problèmes environnementaux doit être quotidienne* » (E3) / « *ne pas aggraver la situation pour les générations futures* » (E8) / « *préserver les générations futures* » (E9) / « *Les nouvelles générations auront, je pense, ces enjeux en eux et continueront à les défendre* » (E23)). Mais la manière, encore, n'est selon eux pas adaptée et trop culpabilisante (E1, E4, E20).

Une autre partie des enseignants, en revanche, approuve le travail réalisé sur le développement durable dans nos médias et dans les débats. Ils souhaiteraient même qu'il en soit fait plus, par une action « *quotidienne* » (E3), afin de « *faire changer les habitudes* » (E5) et que « *l'ensemble de la population se sente concernée* ». Certains reconnaissent que ce travail d'information des médias est un « *devoir* » (E12) et « *fondamental* » (E11).

Ainsi, la place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est « *légitime* », et il y a pour les enseignants un « *enjeu éducatif essentiel* ». Cela justifie donc en partie son importance, même si, nous l'avons vu, sa mise en place en classe reste aléatoire pour plusieurs raisons.

Pour clore cette analyse, intéressons-nous aux missions de l'EDD. Deux réponses à cette question (2)b) ressortent : pour les enseignants de ce panel, la transmission des valeurs arrivent en premier choix, suivi de la réponse « donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne ». Ces deux réponses représentent respectivement 91,7 % et 95,8 %. Cela questionne sur la place du jugement moral et éthique. En effet, comment transmettre des valeurs propres à l'éducation au développement durable, et comment juger quels sont les comportements devant être favorisés, tout en respectant son devoir de neutralité (Pommier, 2014) ?

Pour Dewey, une valeur est une qualité attribuée, dans certaines conditions et avec certaines conséquences, à quelqu'un ou quelque chose⁴. On entend ici par « valeur » ce qui « vaut la peine » pour soi.

Si des valeurs comme le respect et l'équité sont représentatives de cette EDD, peut-on les concilier avec la neutralité de l'enseignant ? Et comment « donner des éléments de réflexion », permettant à l'élève de devenir citoyen ? Ne risque-t-on pas de verser dans un enseignement dogmatique, militantiste ou au relativisme cognitif (Beitone, 2018) ?

La question 2)c) mise en relation avec la question 2)f) nous aide à décrypter une partie de ces interrogations.

Le premier constat est que tous les enseignants s'accordent pour dire que l'EDD est compatible avec une éducation laïque, républicaine et **neutre**. Les justifications sont diverses. Par exemple, E2, E6 et E12 estiment que l'éducation au développement durable est l'affaire de tous, et que religion et politique ne doivent pas interférer dedans. D'autres enseignants perçoivent l'« enjeu » du développement durable dans la formation du futur « citoyen » qu'est l'élève (E2, E6, E9, E14, E15, E19, E22). E9 et E13 se sentent investis d'une réelle mission dans le parcours de formation des élèves à la citoyenneté et pour les rendre « *meilleurs citoyens du monde* ». Seuls trois enseignants se sont arrêtés dans leurs justifications sur des valeurs éthiques :

- E7 met en avant une valeur qui est le « *respect* », au sens de l'avis de chacun dans ce domaine ;
- E10 dit « oui » à cette compatibilité, seulement « *si elle est traitée sans jugement* » : autrement dit, respecter le point de vue de chacun et ouvrir au pluralisme des idées ;

⁴ Cours SCTP M1 ANGERS, 2018.

- E21 définit la neutralité comme « *relative* » suivant l'individu qui porte le message ; difficile, donc, d'être totalement neutre dans l'EDD dès lors qu'on met en avant un exemple ou un projet plutôt qu'un autre.

On comprend toute la complexité de « bien faire » de l'EDD en classe, tant les dérives sont importantes. Dans les justifications données par les enseignants, beaucoup restent ancrés sur l'aspect « technique » d'un problème environnemental (la pollution, tri des déchets...) et sa résolution par des arguments scientifiques (posture *scientiste* (Simonneaux, 2011) et *positiviste* (Voisin, 2018)) : les questions éthiques ne sont pas assumées, et les enseignants peinent à s'engager.

Pour clore notre analyse de cette première partie de la méthodologie, une certaine nuance est à apporter à cette question éthique de l'EDD. Les limites avancées dans la question 2)f) ne font pas écho aux réponses de la question 2)c).

En effet, la dimension morale ne ressort pas pleinement dans les justifications apportées sur cette question 2)c). Pourtant, dans les limites émises par plusieurs répondants, la sphère familiale semble être un réel problème (concernant les limites de l'EDD « *la transmission aux familles* » (E3), « *les changements doivent également intervenir dans les familles* » (E5), « *Oui, lorsque les familles ne s'impliquent pas ou nous contredisent devant leur enfant = décrédibilisation* » (E14), « *oui, l'éducation c'est aussi à la maison* » (E17)). Ces enseignants éprouvent un manque de soutien de la part de ces partenaires de l'école à part entière, et ressentent cela comme un handicap.

La question est de comprendre pourquoi ce lien EDD/famille est-il si tendu ? Est-ce par crainte d'heurter les consciences, et de s'immiscer dans la sphère privée de l'élève ? L'objectif étant de « *ne pas juger certains comportements qui pourraient être ceux des parents* » des élèves, comme le fait remarquer E24. Si c'est le cas, on pourrait verser dans l'effet moralisateur et donneur de leçon, et son aspect dogmatique (Legardez et Simonneaux, 2011). C'est d'ailleurs la limite donnée par E10 : « *Je pense que la limite serait de confondre l'EDD avec une leçon de morale en "imposant" son avis* ». Il faudrait alors chercher à donner plusieurs points de vue, pour favoriser l'élève à structurer sa pensée.

Conclusions à tirer de cette première méthodologie.

Grâce à l'analyse portée sur les questionnaires, plusieurs informations nous permettent de nous éclairer.

Nous avons mis en évidence que certains enseignants ne pratiquaient pas l'EDD pour des raisons multiples : manque de temps (H1), de connaissances et/ou de formation (H2). Le manque de moyens pédagogiques ne ressort pas assez dans les réponses de nos questionnaires pour confirmer ou infirmer **l'hypothèse 3**. En ce qui concerne l'obligation de neutralité du fonctionnaire comme frein à l'EDD, on ne peut pas clairement valider cette hypothèse (H4), seuls quelques enseignants ayant avancé des éléments de réponse dans cette direction. On ne peut pas la réfuter pour autant, certaines réponses laissant à interprétation et mettant en exergue une frontière glissante entre neutralité et éthique.

Le sujet de ce mémoire portant sur la neutralité dans l'EDD, je fais le choix de ne pas poursuivre ma recherche sur l'hypothèse H3.

Nous allons dans la suite de ce mémoire nous focaliser sur les hypothèses 4 et 5, à savoir que **l'obligation de neutralité du fonctionnaire est un frein à l'EDD (H4)** et qu'en tant qu'enseignant, **une posture d'impartialité neutre serait la plus représentative d'une bonne pratique de l'EDD, en respect du devoir de neutralité (H5)**.

Afin de sélectionner les profils enseignants susceptibles de faire avancer notre recherche, j'ai classé chacun d'entre eux suivant les différentes postures que je considère, au travers de mes lectures et de mon cadre théorique, comme compatibles et efficaces avec et dans l'EDD.

Selon moi, la mise en projet des élèves est essentielle dans l'EDD, afin que ceux-ci s'approprient la problématique mise en évidence (posture du *porteur de projet*, Lange, 2008). Il est également nécessaire d'exprimer différents points de vue, tous étant bons à entendre et à débattre (posture *relativiste*, Simonneaux, 2011). Favoriser l'analyse de ces différents points de vue, tout en respectant son obligation de neutralité, joue en faveur des finalités de l'EDD (posture *d'impartialité neutre*, Kelly, 1986).

Cette dernière posture relève cependant d'une position idéale, sans doute fictive, car les élèves devinent assez bien les opinions de leur professeur. De plus, la neutralité est illusoire, l'enseignant dévoilant ses valeurs inconsciemment. C'est pourquoi la bordure avec *l'impartialité engagée* est relativement mince. Mais, pour une question de principe quant à la fonction occupée par un enseignant, cette posture *engagée* ne peut être compatible avec l'EDD. Nous nous en tiendrons donc à *l'impartialité neutre*.

Il est relativement complexe de figer ces tableaux, tant les propos des répondants peuvent manquer de cohérence (des différences apparaissent entre ce que *pensent* les enseignants et ce qu'ils *font* réellement).

Voici les différentes catégories pouvant être réalisées, permettant avant tout de dégager des tendances :

Posture de refus	Posture de l'implicite	Posture de greffe	Posture du porteur de projet
E4, E8, E12, E22, E23	E15	E1, E2, E3, E9, E11, E16, E17, E18, E19, E20	E5, E6, E7, E10, E13, E14, E21, E24

Tableau 1 : Suivant la typologie de Lange (2008)

Posture scientifique	Posture utilitariste	Posture sceptique	Posture relativiste
E4	E1, E2, E5, E7, E8, E9, E11, E12, E13, E15, E17, E18, E19, E22, E23	E3, E6, E14, E16, E20	E10, E21, E24

Tableau 2 : Suivant la typologie de Simonneaux (2011)

Suivant la typologie de Kelly (1986) :

Difficile ici de réaliser une typologie d'enseignants, compte tenu du manque de clarification sur la neutralité dans les réponses. Seulement quelques profils peuvent être mis en avant :

- Neutralité exclusive chez E4 ;
- Impartialité neutre chez E6, E10, E21 et E24.

Suivant les critères que j'avais sélectionnés, E10, E21 et E24 semblent correspondre pour valider ou invalider **H4** et **H5**.

2. Les entretiens semis-directifs.

a. Objectif méthodologique.

A travers cette méthodologie, je vais chercher à vérifier les réponses apportées dans le questionnaire, puis à approfondir ces réponses, afin de valider ou invalider **H4** et **H5**.

Afin de mettre en place cette méthodologie, je me suis penché sur le travail du sociologue Jean-Claude Combessie (2007), et sa vulgarisation de la méthode de l'entretien.

Le sujet est invité à répondre de façon exhaustive, dans ses propres termes à une série de questions. L'entretien semi-directif est approprié pour approfondir un domaine donné, ou identifier des prises de positions de la part d'acteurs.

b. Guide d'entretien.

Le guide d'entretien a pour objectif d'agir comme un pense bête. Il comporte la liste des thèmes qui devront être abordés durant l'entretien. Les questions ne sont pas formulées en tant que telles sous forme interrogatives : elles peuvent prendre l'apparence de mots clés, phrases nominales...permettant des rappels sur les éléments à questionner. Il n'y a pas d'ordre précis et strict dans ce genre d'entretien, contrairement à un questionnaire : ici, suivant les réponses données par l'interviewé, l'ordre des questions peut être changé. L'entretien doit s'adapter à son interlocuteur. Une certaine trame dans le déroulé d'un entretien semi-directif est tout de même à respecter.

➤ Annonce et questions tremplins.

Pour lancer l'entretien, il s'agit de présenter en quelques phrases l'objectif de la recherche. On peut, pour cela, se présenter soi-même, annoncer dans quel cadre s'effectue cette recherche puis le thème ou les thèmes sur le(s)quel(s) celle-ci sera centrée.

« Je suis étudiant en Master 2 Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation dans le 1^{er} degré, et je réalise un recueil d'informations sur l'Education au Développement Durable, dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude. Pourriez-vous me dire ce qu'est le développement durable pour vous ? »

Cette annonce suffit pour lancer l'entretien. Si la dynamique de l'entretien ne se fait pas, une ou plusieurs « *questions tremplins* » peuvent s'avérer nécessaires :

Exemples de *questions tremplins* : « *Entendez-vous souvent parler de développement durable ?* » / « *Quel(s) mot(s) mettez-vous derrière le terme « développement durable » ?* » / « *A quoi vous fait penser l'idée de développement durable ?* »...

➤ Relances.

Lorsque l'entretien est bien lancé, l'objectif est de maintenir cette dynamique par une forme de confiance entre l'interviewer et l'interviewé. Ainsi, l'intérêt est de reprendre les propos de

son interlocuteur, afin de l'encourager à développer ses réponses et d'aller plus en avant dans son récit.

Les relances sont bien souvent fondées sur la reprise d'une partie de la réponse qui vient d'être donnée (mot, partie d'une phrase, ou phrase entière). Ces répétitions ont pour but de signifier tout l'intérêt que l'on porte aux réponses de l'interlocuteur.

Faire reformuler la réponse afin de solliciter des éclaircissements ou précisions, et de mettre le même sens derrière un propos fait également parti de cette technique de relance.

Enfin, lorsqu'un thème semble épuisé, une relance peut viser à orienter l'entretien dans une autre direction.

➤ Fin de l'entretien.

A la fin de l'entretien, il est pertinent de demander à l'interviewé la possibilité d'une éventuelle rencontre future pour pouvoir compléter ou préciser certaines paroles. Dans notre cas, la phase exploratoire ayant été réalisée, la suite de la méthodologie sera une analyse à posteriori de ces entretiens.

c. Conception du guide d'entretien.

Afin de m'aider dans ma tâche, j'ai conçu un guide d'entretien qui va me permettre d'orienter l'entretien et de passer au crible toutes les données essentielles pour répondre à notre question de recherche.

Le guide est présenté dans le tableau ci-après. Il est constitué d'une thématique, pour laquelle un objectif a été déterminé et où des questions de relances ou *tremplins* ont été définies, si besoin.

Thématique principale	Sous-questions	Objectifs
Ethique et EDD	Valeurs de l'EDD : quid des savoirs ? Importance ? Développer savoirs ? Valeurs ? Savoirs et valeurs ? Qui juge des valeurs ? Lesquelles ? Comment juger des valeurs ? Comment donner des éléments de réflexion aux élèves ? Comment s'engager dans l'EDD ? Obligation de neutralité du fonctionnaire et	Identifier le positionnement de l'enseignant sur l'aspect éthique de l'EDD

	EDD ? Comment rester neutre ? Quelle compatibilité de l'EDD avec la neutralité ? Comment faire avec les consciences de chacun ? Comment ne pas heurter (faut-il provoquer ?)	
EDD en classe	<p>Comment mettez-vous vos séances/séquences en place ? (Exemples) Quels outils ? Quelles difficultés dans la mise en place ? Comment y remédier ?</p> <p>Place de l'élève ? Place des parents ? Place du travail d'équipe ? Place des intervenants ?</p> <p><i>En lien avec Ethique et EDD :</i> Quelle finalité de l'EDD ? Pour l'enseignant ? Pour l'élève ? Comment répondre à la culture de l'engagement pour l'élève ? Pour l'enseignant</p>	Identifier la pratique de l'EDD en classe par l'enseignant
Développement durable et EDD	<p>Qu'est-ce que le développement durable pour vous ?</p> <p>Pourquoi faire de l'EDD ? Quels enjeux ?</p> <p>Eduquer au développement durable, enseigner ou instruire ?</p> <p>Que penser de la demande ministérielle vis-à-vis de l'EDD ?</p>	Caractériser le développement durable chez l'enseignant, sa vision au sens général

Tableau 3 : Guide d'entretien.

3. Analyse et discussion autour des entretiens.

Les trois enseignants susceptibles de faire avancer mes recherches ont été contactés via leur adresse mail. E10 et E24 ont répondu positivement à ma demande d'interview, mais E21 est resté sans réponse. Afin de vérifier les hypothèses pré-citées, mais également pour répondre à la problématique de départ de ce mémoire, j'ai donc pu réaliser deux entretiens semi-directifs.

E24 (entretien A) enseigne depuis 1999. Cette enseignante exerce en zone urbaine cette année, mais a souvent changé d'école. Son expérience dans l'EDD s'avère être relativement riche. E10 (entretien B) enseigne pour sa part depuis 7 ans. Elle est titulaire remplaçante en zone rurale et a pu exercer l'EDD à plusieurs reprises, dans des niveaux et écoles différentes.

Point commun entre ces deux enseignantes, leur parcours pré-professorat à dominante scientifique. On peut supposer que leurs connaissances liées à la thématique du développement durable leur permettent de pratiquer l'EDD (Alturkmani, 2015).

Ces professeures jugent nécessaires et important l'EDD dans leur pratique et semblent maîtriser les attentes de cette « éducation à ». **Mais quelle position adoptent-t-elles réellement ?** A travers l'analyse de ces entretiens, je vais chercher à recueillir des précisions sur leur vision de l'EDD, et ainsi obtenir une clarification de cette grande question de la neutralité. Après m'être demandé pourquoi ces enseignantes font de l'EDD et quels en sont les vrais enjeux, je m'intéresserai plus particulièrement aux risques dans la pratique de l'EDD, sur le plan de la neutralité, et comment faire cohabiter la conscience des élèves et de leurs parents avec la nôtre.

L'analyse de ces entretiens ne pourra être généralisée à tous les enseignants du premier degré. Ces réponses ne concernent que les deux enseignantes qui ont accepté de partager leur ressenti sur cette question.

a. Caractérisation et finalité de l'Education au Développement Durable.

➤ La vision du développement durable.

La définition portée au développement durable par ces deux enseignantes se rapproche de celle donnée dans la réponse de leur questionnaire. E10 semble s'attacher à l'aspect écologique et environnemental du développement durable (entretien B, 1.6-7 « *c'est le fait de se développer en tenant compte de l'environnement* »), tout en prenant en considération « *les générations futures* » (1.8-9). Son parcours pré-professorat (L3 Biologie) l'oriente peut-être à définir le développement durable suivant l'un de ses piliers, confirmé par les mots utilisés quand elle pense « développement durable » (1.12-13). E24 de son côté stipule rapidement que le développement durable ce n'est pas que « *le réchauffement climatique* », et qu'il s'agit en réalité de « *tout un équilibre à retrouver entre la nature et la société* » (entretien A, 1.9-10). Elle utilise par ailleurs le mot « *projet* » (1.4), plébiscité par Lange (2008) dans ses postures enseignantes (posture du *porteur de projet*). Cette définition élaborée par les deux répondantes va dans le sens de la définition officielle, où la place de l'Homme et sa relation avec ses pairs en est un principe essentiel.

➤ Le développement durable en classe : les objectifs et finalités.

Les deux enseignantes interrogées trouvent toutes les deux un réel intérêt à pratiquer le développement durable en milieu scolaire, entre éducation et instruction. Tout d'abord, les savoirs y ont une place importante, comme apports en lien avec le sujet étudié, et permettant d'illustrer et étayer les diverses thématiques abordées. Ainsi, « *il y a de l'enseignement [dans l'EDD], parce qu'on apprend plein de choses* » (entretien A, l.39). De même, la nécessité de ce savoir à dispenser, à partir de faits scientifiques, se justifie pour que les élèves « *aient conscience qu'il y a plusieurs façons d'agir* » (entretien B, l.44).

Ensuite, lorsque je questionne les deux enseignantes sur les enjeux de l'aspect « éducatif » du développement durable, celles-ci de manière presque intuitive m'énoncent que l'EDD a un rôle à jouer dans la transmission de certaines valeurs. L'altruisme et l'empathie (entretien B, l. 24 et 29), ou « *une façon de penser digne* » (entretien A, l. 17-18). Cependant, E24 met en évidence ce travail de « *longue haleine* ». En dépit « *du bon sens* » dans certaines décisions à prendre en lien avec le développement durable, il était parfois « *troublant* » d'avoir un rôle d'éducateur à tenir aussi auprès des familles, vis-à-vis des « *habitudes qui sont prises* » (l. 20 à 23).

Pour autant, savoir et décider qui juge de ces « valeurs » est très délicat à exprimer pour nos deux enseignantes, à en croire le silence gêné chez E10 qui peine par la suite à clarifier son idée (l.21 à 26), et la réaction chez E24 (l.94 « *Ah, alors là...pfiou !* »). D'ailleurs, cette dernière reconnaît clairement cette question comme « *vachement difficile* », du fait des « *pouvoirs* » dont dispose l'enseignant, qualifié de « *réfèrent* » de la classe dans les postures de Kelly (1986). E24 explique par ailleurs que ce ne sont pas forcément les valeurs de l'enseignant qui doivent prédominer auprès des élèves, mais que ces élèves soient en mesure, à terme, de penser par eux-mêmes. Sa finalité dans l'EDD, avec ses élèves, est que ceux-ci « *soient capables de faire une sorte de tri* » et « *de se distancier de tous les messages* » reçus dans leur entourage (cadre scolaire, familial, médias...) (l.96 à 106). Bien qu'elle considère cette finalité comme ambitieuse, elle résume cette question de valeur comme quelque chose de « *très compliqué* » (l.107), mais qualifiée chez E10 d'« *essentiel* » (entretien B, l.18).

Les choix réalisés sur les faits et les valeurs par nos deux enseignantes (gaspillage et consommation alimentaire, consommation en eau dans certains pays défavorisés...) sont très intéressants puisqu'ils illustrent les travaux de Bergandi sur l'impartialité et l'objectivité pour un enseignement neutre (2013, 2019). Il explique que les faits, sélectionnés et sortis d'un contexte scientifique, sont dès lors imprégnés de valeurs. On peut donc envisager alors que

l'enseignant ne sera jamais objectif (à strictement parler) dans ses choix. Mais, en ayant conscience de cette irréalité de la dichotomie faits/valeurs, l'enseignant peut en toute lucidité, éviter de faire passer des opinions militantes pour des connaissances objectives (ibid). C'est donc à lui aussi, en amont, de réaliser cette « *sorte de tri* » et de « *se distancier de tous les messages* » environnants.

➤ Une politique ministérielle comme un frein à la mise en place de l'EDD.

Lorsque je questionne les enseignantes sur la demande ministérielle en lien avec l'Education au Développement Durable, leurs réponses font écho à certaines réponses des questionnaires. Le premier point à soulever est l'aspect formation des enseignants. Déjà mentionné dans les questionnaires, il y a un réel décalage entre les attentes et l'urgence du développement durable et les recommandations ministérielles. En effet, bien que le système éducatif prévoie une intégration de l'EDD dans l'offre de formation nationale et académique⁵, cela ne semble pas se refléter dans le quotidien enseignant. E24 le précise durant l'entretien A, lorsqu'elle me dit que « *en formation continue, c'est français/mathes. C'est pas développement durable* ». Ce constat l'agace, dénonçant le manque de cohérence avec les Objectifs du Développement Durable d'ici à 2030, et ses « *magnifiques projets* », qui ne sont pas en rapport avec la « *société capitaliste-consumériste* » imposée par les instances gouvernementales. Elle regrette ce décalage entre les engagements signés par le ministère et les applications de terrain, qualifiant cela de « *ridicule* » (l.58 à 75).

Le second point à énoncer est ce flou dans les programmes, qui perturbe notre interlocutrice dans l'entretien B. Même si elle reconnaît ne pas avoir « *assez les textes en tête* », elle trouve que le manque de clarté dans ces textes signifie que la place accordée à l'EDD n'est pas si importante que ça pour le ministère (l.121 à 123). Il est par ailleurs intéressant de noter que dans les textes officiels de ces dernières années, aucun passage ne mentionne la notion de « *controverse* » des sujets portant sur le développement durable.

Ainsi, il semblerait que la politique éducative menée sur l'EDD ne soit pas la priorité du Ministère de l'Education Nationale. Nous ne pouvons assurément affirmer cela vu la modeste étude réalisée, mais une tendance en ce sens semble se dégager.

Au-delà de l'aspect éthique et moral mis en jeu, que nous allons analyser dans la suite de cet écrit, l'aspect politique semble également biaiser les valeurs attendues dans cette « *éducation*

⁵ Repéré à <https://www.education.gouv.fr/cid205/l-education-au-developpement-durable.html>

à ». Quoiqu'il en soit, la finalité de l'EDD reste de favoriser la réflexion de l'élève et de le laisser se forger son opinion.

Comment parvenir à développer de réelles compétences citoyennes et quelle attitude doit adopter l'enseignant ?

b. Pratiquer l'EDD en classe : la neutralité est-elle une nécessité éthique ?

Nous l'avons vu dans le cadre théorique de ce mémoire, l'obligation de neutralité, qui incombe au fonctionnaire, empêche certains enseignants de s'engager dans l'EDD (Lange, 2018). Il convient dès lors de recueillir l'avis des deux enseignantes sur leur obligation de neutralité.

➤ La neutralité comme pluralisme des idées.

Tout d'abord, dans nos deux entretiens, on reconnaît la difficulté de la neutralité dans l'EDD. E10 « *pense que c'est possible* » mais que « *ce n'est pas facile* » (entretien B, 1.96). Elle se base pour dire cela en comparant à un domaine où la neutralité du fonctionnaire doit s'appliquer selon elle, à savoir la politique. Là, il est difficile qu'il y ait consensus, « *on est tous très divisé* » (1.103). Lorsque notamment elle évoque les élections présidentielles, elle fait « *particulièrement attention* » (1.105). Elle explique également que dans le développement durable, « *si on en discute tous ensemble, on est tous d'accord sur ce qu'il faut faire* » (1.99). Le fait de tendre « *tous vers quelque chose d'assez commun* » (1.115) semble lui permettre de se départir de cette obligation de neutralité. Cette façon de penser fait redondance avec Bergandi (2013) : selon lui, il est possible d'envisager qu'au cours du temps, la connaissance produite par une communauté donnée puisse s'approcher de l'objectivité (sans jamais pour autant la rejoindre d'une manière complète et définitive). C'est donc en prônant une sorte de bon sens collectif, que l'on est en droit de bafouer la neutralité dans ce domaine.

E24, dans l'entretien A, reprend également avec ses propres termes le fait de faire attention, en disant qu'il « *faut faire gaffe à ce que tu dis* » (1.202), et ce même dans l'EDD. Elle prend comme exemple une séance réalisée sur l'agriculture intensive et la consommation en eau résultante de cela. À la suite de cette séance, elle avait appris que deux de ses élèves étaient devenues végétariennes, qu'elles avaient « *continué à réfléchir* » (1.47). Elle reconnaît cette sorte de « *pouvoir* » (1.120) dont dispose l'enseignant pour aborder cet enseignement, et l'impact que l'on peut avoir à travers les choix et propositions fait aux élèves (1.201), ce qui n'est peut-être pas si neutre que cela. Afin de clarifier sa réponse, E24 définit la notion de

neutralité en partant d'un exemple, à l'instar de E10. Sur le sujet de la religion, elle explique que, pour elle, « *la neutralité ce n'est pas « éviter de parler de » mais c'est évoquer ce qui existe avec la même longueur, la même durée, le même poids, justement sans prendre parti en disant bah voilà, ça ça existe* » (l.115-117). Elle insiste sur cette ambition de permettre aux élèves « *de faire leur propre choix* » (l.124), en leur offrant un panel de point de vue et de possibilité sur le sujet étudié. C'est d'ailleurs ce que E10 pense être important, en faisant prendre conscience aux élèves qu'il existe « *plusieurs façons d'agir* » (entretien B, l.45).

Cette obligation de neutralité pour nos deux enseignantes serait donc compatible avec l'EDD, à condition de faire avec les idées de chacun. Il faudrait avant tout informer les élèves, en prenant garde de sortir d'un discours alarmiste qui pourrait heurter les élèves (entretien B, l.55). « *Ne pas heurter la conscience des élèves* » (l.154, entretien A) va avoir pour objectif de concilier aussi avec la culture familiale. Sur l'égalité fille-garçon à nouveau, E24 respecte le choix des familles quant à l'éducation portée aux enfants, même si parfois, « *c'est difficile* », considérant cependant qu'on ne peut dire « *c'est pas bien* » (l.160). Les deux enseignantes soulignent l'importance de se garder de tout jugement envers ces élèves et leurs familles, pour ne pas tomber dans l'effet « *moralisateur* » (entretien B, l.54) soulevé en 2011 par Legardez et Simonneaux, même si, encore une fois, c'est « *vachement délicat* » (entretien A, l.175). Néanmoins, ne pas juger ne se résume pas à ne rien dire non plus. C'est pourquoi, lorsqu'un élève exprime sa joie en expliquant qu'il mange dans des fast-foods très régulièrement, et que cela est aussi un moyen pour ses parents de lui faire plaisir, E24 explique qu'il ne faut pas être dans le jugement. Ce respect de la parole et de la pensée de l'élève est, dans notre étude, une priorité dans l'EDD.

➤ Se positionner dans l'EDD avec les élèves.

Avant de clore cette analyse, intéressons-nous à la pratique concrète de nos deux enseignantes lorsqu'elles abordent l'EDD. Toutes deux s'accordent à dire que le débat est un outil très adapté. E24 déclare que « *faire du débat, c'est faire du développement durable* » (l.83). Elles se positionnent clairement comme force de proposition, amenant ainsi les élèves à découvrir différents points de vue.

Le débat permet d' « *écouter l'autre* », d' « *apprendre à argumenter et apprendre à écouter l'autre* », ainsi que d' « *accepter les idées de l'autre* » (entretien A, l.188 à 192), des compétences relevant du socle commun (Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015).

Par ailleurs, elles décrivent chacune leur position et présence dans le débat comme relativement en retrait. E10 intervient peu, pour deux raisons essentielles : de son côté, cela lui évite d'avoir une dérive dogmatique et le « *j'impose ma façon de penser* » (Legardez et Simonneaux, 2011) et du côté de l'élève, cela permet de mettre en évidence le lâcher prise et libre arbitre des élèves, que l'on souhaite développer (l.71 à 74). E24 donne pour exemple un débat qui a eu lieu dans sa classe sur le droit des femmes dans certains pays (l.136 à 152). Sur la question de la tenue de certaines de ces femmes dans ces pays, un élève a déclaré que c'était ces femmes qui choisissaient de se vêtir ainsi. L'enseignante n'a alors pas souhaité intervenir, m'expliquant que certaines de ses anciennes élèves portaient des tenues relatives à leur religion, et que ce choix était assumé pour elles. En ce sens, elle n'avait pas à intervenir dans ce débat et à se positionner comme détentrice de la réponse.

Conclusions à tirer de cette seconde méthodologie.

Ces deux entretiens permettent de confirmer les tendances des questionnaires, et surtout de nous en apprendre plus sur cette question de la neutralité. Il est tout à fait envisageable pour ces deux enseignantes de respecter son obligation de neutralité, tout en pratiquant l'Education au Développement Durable.

Même si cette compatibilité ne semble pas être impossible, il n'en reste qu'une certaine mise en garde est de rigueur, afin de ne pas sombrer dans un enseignement militant. C'est d'ailleurs une limite souvent émise lors de ces entretiens. Cette difficulté autour du jugement d'autrui (élève et/ou famille) se ressent à travers les termes employés (« *jugement* », « *moralisateur* », « *faire gaffe à ce qu'on dit* », « *pouvoir* » de l'enseignant...), la latence à exprimer certaines réponses, ainsi que dans l'exacerbation de leurs émotions.

Ainsi, ces enseignantes estiment l'importance de l'EDD, tout en insistant sur la prudence dont il faut faire preuve dans les sujets traités et abordés avec les élèves. Le risque de l'EDD est doublement plus grand pour elles, tant la prégnance de l'environnement familial peut être ressentie.

Pour conclure sur ces entretiens, revenons sur nos deux dernières hypothèses. L'hypothèse 4, qui concerne **l'obligation de neutralité du fonctionnaire comme un frein à l'EDD**, n'est pas ici vérifiée. Si on reconnaît toutefois d'aborder le développement durable avec une relative précaution, en respect avec les différents points de vue existants, cette neutralité n'apparaît pas comme la raison majeure à une difficulté de sa mise en place.

Enfin, pour l'hypothèse 5, qui est qu'**une posture d'impartialité neutre serait la plus représentative d'une bonne pratique de l'EDD, en respect du devoir de neutralité**, on peut estimer que celle-ci est avérée, en émettant pourtant quelques réserves. Effectivement, si nos deux enseignantes reconnaissent la possibilité de rester neutre en pratiquant l'EDD, revendiquant le fait de « proposer » aux élèves des façons de penser, des points de vue, ce qui existe, et ce sans jugement, il y a néanmoins certains éléments durant les entretiens qui questionnent. Par exemple, bien que E10 se mette en retrait lors des débats avec les élèves, elle avoue avoir des attentes lors de ces débats, en faisant « ressortir » ce qu'elle « voulai[t] qui ressorte » (1.84). *Quid* alors de la neutralité ?

III. Conclusion.

La question de recherche de ce mémoire consistait à mettre en évidence la difficulté de concilier la neutralité du fonctionnaire avec la pratique de l'Education au Développement Durable en classe.

Si pour les enseignants ayant participé à cette recherche, il est tout à fait possible en apparence de faire coexister neutralité et EDD, la réalité semble toute autre. Se préserver dans son enseignement en se positionnant en retrait devant les controverses générées est, *à priori*, envisageable : on peut se replier dans un mutisme pour ne rien laisser paraître, et ainsi ne pas influencer la pensée des élèves. On peut alors tenter de faire comme E24, « proposer » aux élèves pour « développer ce libre arbitre » chez eux.

Il faudrait s'interroger sur la définition même de la neutralité : « attitude d'une personne qui s'abstient de prendre parti dans un débat, une discussion, un conflit opposant des personnes, des thèses ou des positions divergentes »⁶. Cette prise de position peut, en soi, s'apparenter à un choix : la neutralité n'est alors plus respectée. Quand bien même on pense faire preuve de neutralité dans cet enseignement, on peut légitimement se demander pourquoi traiter d'un sujet plutôt que d'un autre. Est-ce par une influence extra-scolaire, une affinité avec le thème abordé ou pour une raison inhérente à la classe et ses élèves ? Dans ce cas, que devient la place de la neutralité ? Lorsqu'E24 reconnaît que c'est son choix d'avoir voulu travailler sur les besoins en eau, qui a déclenché chez deux de ses élèves de vouloir devenir végétariennes (l.197 à 200), là aussi la neutralité du fonctionnaire est remise en question.

C'est donc la posture même d'*impartialité neutre* qui est à approfondir. Sans réellement le vouloir, une bascule vers *l'impartialité engagée* s'opère. Il est courant que les élèves associent l'enseignant au « Savoir », et que celui-ci soit donc la personne qui va pouvoir donner la réponse absolue. De plus, Oulton *et al.* (2004) défendent l'idée que les enseignants doivent expliciter leur point de vue au début de leur enseignement pour que les élèves soient conscients des biais potentiels que les enseignants peuvent développer. Si ce n'est pas le cas, les élèves peuvent chercher à déceler ce que pense leur enseignant, afin de tenir des propos assujettis à celui-ci (il vaut peut-être mieux être de l'avis de l'enseignant...) (ibid).

La complexité de cette neutralité dans l'EDD reste grande et épineuse lorsque l'on doit prendre en considération la culture extra-scolaire et faire avec celle-ci, sans jugement moral et de valeur.

⁶ Repéré à <http://www.cnrtl.fr/definition/neutralit%C3%A9>

Toujours est-il que l'enseignant doit jouer un rôle actif en posant des questions réflexives pour accroître chez les élèves la prise de conscience des limites du savoir scientifique, et la place prise par les valeurs dans le développement durable.

Bibliographie

➤ Références théoriques

- ALPE Y. et BARTHES A. (2013) « De la question socialement vive à l'objet d'enseignement : comment légitimer des savoirs incertains ? », Les dossiers des sciences de l'éducation [En ligne].
- ALTURKMANI M. (2015). Genèse des affinités disciplinaire et didactique et genèse documentaire : le cas des professeurs de physique-chimie en France. Thèse d'Education. Ecole Normale Supérieure de Lyon, pp. 287-291.
- BARTHES A., ALPE Y. (2013). Le curriculum caché du développement durable. Penser l'éducation, Laboratoire CIVIIC, pp.101-121. [En ligne]
- BEITONE A., HEMDANE E. (2018). École, savoirs et valeurs : une tentative d'éclaircissement, *Éducation et socialisation* [En ligne] ; Repéré à : <http://journals.openedition.org/edso/3015>
- BERGANDI D. (2013). L'impartialité engagée : objectivité scientifique et engagement moral. In C. Byk. *Les Scientifiques doivent-ils être responsables ?*, éditions Les études hospitalières ,pp. 137-155.
- BERGANDI D. (2019). Les sciences impliquées. Entre objectivité épistémique et impartialité engagée. In L. Brière, M. Lieutenant-Gosselin, F. Piron. *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?*, éditions science et bien commun [En ligne]. Repéré à <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/neutralite/chapter/bergandi/>
- BONHOURE G. & HAGNERELLE M. (2003). « L'éducation relative à l'environnement et au développement durable. Un état des lieux. Des perspectives et des propositions pour un plan d'action. Rapport à Monsieur le ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, Monsieur le ministre délégué à l'Enseignement scolaire. »
- BUCHETON D. (2017). « Gestes professionnels, postures des enseignants : quelle responsabilité dans les processus différenciateurs ? », Communication présentée à la Conférence de Consensus, Paris.
- COMBESSIE J-C. (2007). L'entretien semi-directif. In : *La méthode en sociologie*, éditions La Découverte, pp. 24-32.
- FABRE M. (2014). Les « Éductions à » : problématisation et prudence, *Éducation et socialisation* [En ligne]
- GIRAULT Y., SAUVE L. (2008). « L'éducation scientifique, l'éducation à l'environnement et l'éducation pour le développement durable », Aster n°46, INRP, pp. 7-30
- Groupe académique EDD de l'Académie de Lyon (2014). ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE, Académie de Lyon.
- KELLY T. E. (1986). Discussing controversial issues : four perspectives on the teacher's role. *Theory and Research in Social Education*, (14), 113-138

- LANGE J-M., (2018). Éducatons à : penser l’articulation des savoirs et des valeurs au service de l’agir sociétal, *Éducation et socialisation* [En ligne]. Repéré à : <http://journals.openedition.org/edso/2957>.
- LANGE J-M. & VICTOR P. (2006). Didactique curriculaire et « éducation à... la santé, l’environnement et au développement durable » : quelles questions, quels repères ?, *Didaskalia – n°28*, pp. 97-98.
- LEBEAUME J. (2004). « Éducation à... » et formes scolaires. Repéré à www.versailles.iufm.fr/colloques/sante/pdf/lebeaume.pdf
- LEGARDEZ A. (2016). Questions Socialement Vives, et Education au Développement Durable. L’exemple de la question du changement climatique. *Revue francophone du développement durable* [En ligne]. Repéré à : <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01794781>.
- LEGARDEZ A. & SIMONNEAUX L. (2006). Enseigner des questions socialement vives: quelques points de repères. In : *L’Ecole à l’épreuve de l’actualité. Enseigner des questions vives*, Issy-les-Moulineaux: ESF Editeur, pp. 19-30.
- LEGARDEZ A. & SIMONNEAUX J. (2011). Objectiver l’enseignement des questions socialement vives ? Un exemple en éducation au développement durable à l’université. In: *Développement durable et autres questions d’actualités*, éditions Educagri, pp. 195-197.
- MEUNIER O. (2008). L'EEDD dans le système éducatif français, *Pour*, vol. 198, no. 3, pp. 75-82.
- OULTON C. et al. (2004). “Controversial issues - teachers' attitudes and practices in the context of citizenship education”, *Oxford Review of Education*, Carfax Publishing Vol. 30, No. 4.
- PELLAUD F. (2015). La pédagogie de projet au cœur de l’éducation pour un développement durable. [Vidéo en ligne]. Repéré à https://www.canal-u.tv/video/canal_uved/7_la_pedagogie_de_projet_au_c_ur_de_l_education_pour_un_developpement_durable.19820
- POMMIER M. (2010). « L’engagement des enseignants dans l’éducation au développement durable : une ”mise à l’épreuve ” de l’identité professionnelle ? » Appuis - Obstacles. Colloque International ”Education au développement durable et à la biodiversité : concepts, questions vives, outils et pratiques”, Digne les Bains, pp.353-370.
- SAUVE L. (2007). L’équivoque du développement durable. *Chemin de Traverse – Revue transdisciplinaire en éducation à l’environnement*, 4, pp. 31-47.
- SIMONNEAUX J. (2010). Pour aller au-delà des « petits gestes », *Les cahiers pédagogiques n° 478*, pp. 13-15.
- SIMONNEAUX J. (2011, décembre). « *Quelles postures épistémologiques pour une éducation au développement durable ?* » Colloque international francophone, « Le développement durable : débats et controverses », Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand. Repéré à <http://www.oeconomia.net/private/colloquediufm/39.colloquedd-simmonaux.pdf>.

- SIMONNEAUX L. (2006). Quel enjeu éducatif pour les questions biotechnologiques. In *L'école à l'épreuve de l'actualité-Enseigner les questions vives*, Issy-les-Moulineaux: ESF Editeur, pp. 33-59.
- TOZZI M. (2011). Animer une discussion à visée philosophique en classe. Repéré à <https://www.philotozzi.com/2011/03/439/>
- VOISIN C. (2018). L'éducation à l'environnement : l'idée de neutralité entre simplisme, positivisme et relativisme, *Éducation et socialisation* [En ligne]. Repéré à : <http://journals.openedition.org/edso/2950>.

➤ **Textes officiels :**

- BO du 04 février 2015
- Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015
- Circulaire n° 77-300 du 29 août 1977
- Circulaire n° 2004-110 du 8 juillet 2004
- LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République
- LOI n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires
- Rapport Brundtland (1987)
- Rapport Conférence des Nations Unis sur l'environnement, Déclaration de Stockholm (1972)
- Rapport Final Conférence internationale sur l'Education Relative à l'Environnement de Tbilissi (UNESCO, 1977), repéré à <http://unesdoc.unesco.org/images/0003/000327/032763fo.pdf>

Annexe

Annexe 1 : Questionnaire vierge

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

légitime

anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

de transmettre des savoirs aux élèves

de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

de répondre aux attentes de la société

de transmettre des valeurs aux élèves

de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ?.....

Non pourquoi ?.....

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction:

b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :

.....

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

.....

- Diplôme professionnel :

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)

dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)

à titre personnel (tri sélectif...)

pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail :

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Annexe 2 : Tableau descriptif des questionnaires

Dimensions	Composantes	Questions
A. Vision et perception du Développement Durable	1. Définition	a. Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?
		b. Citez quelques thématiques relevant du développement durable.
	2. Intérêt et place dans la société	c. S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt)) <input type="checkbox"/> d'un enjeu éducatif essentiel ? <input type="checkbox"/> d'une mode passagère ? <input type="checkbox"/> d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ? <input type="checkbox"/> autre réponse :
		d. La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) : <input type="checkbox"/> légitime <input type="checkbox"/> anxiogène <input type="checkbox"/> disproportionnée Pouvez-vous expliciter votre réponse ?
	3. Connaissances personnelles	e. Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?
		f. Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?
B. Mise en œuvre et faisabilité de l'Education au Développement Durable	1. D'un point de vue pédagogique	g. Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) : <input type="checkbox"/> primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens <input type="checkbox"/> opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves <input type="checkbox"/> facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

		<p><i>h. Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :</i></p> <p><input type="checkbox"/> de transmettre des savoirs aux élèves</p> <p><input type="checkbox"/> de transmettre des méthodes pratiques aux élèves</p> <p><input type="checkbox"/> de répondre aux attentes de la société</p> <p><input type="checkbox"/> de transmettre des valeurs aux élèves</p> <p><input type="checkbox"/> de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne</p> <p><i>i. Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?</i> <i>Oui lequel ?</i> <i>Non pourquoi ?</i> <i>Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?</i></p>
	2. D'un point de vue éthique	<p><i>j. L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Justifiez votre réponse en quelques mots :</i></p> <p><i>k. Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?</i></p> <p><i>l. Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?</i></p> <p><i>m. Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?</i></p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p><i>Justifiez votre réponse en quelques mots</i></p>
C. Identité	1. Professionnelle	<p><i>n. Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction:</i></p> <p><i>o. Votre cursus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> · Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement : · Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine : · Diplôme professionnel :

	2. Personnelle	<p><i>p. Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>à titre personnel (tri sélectif...)</i></p> <p><input type="checkbox"/> <i>pas du tout.</i></p>
--	----------------	---

Annexe 3 : Questionnaires de E1 à E24.

QE1

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Éducation au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Éducation au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

C'est une croissance économique prenant en compte la protection de l'environnement.

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

- gestion des ressources
- maîtrise des transports
- traitement des déchets

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

- d'un enjeu éducatif essentiel ?
 d'une mode passagère ?
 d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?
 autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs seule réponse) :

- légitime
 anxiogène
 disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

On entend un peu trop souvent le mot : protection de la planète pour culpabiliser l'attitude de chacun.

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

Diversité de la vie sur terre et respect des êtres vivants

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

7

2) Mise en œuvre de l'Éducation au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

- primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens
 opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves
 facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

- de transmettre des savoirs aux élèves
 de transmettre des méthodes pratiques aux élèves
 de répondre aux attentes de la société
 de transmettre des valeurs aux élèves
 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

- OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

- 130
- d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?
Oui lequel ? Travail des déchets en classe et sensibilisation
Non pourquoi ? La protection des animaux
Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel rattaché ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ? Questionner le Monde / Lecture

- e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Pourquoi pas ?

- f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

Il ne faut pas que cet enseignement prenne le pas sur les autres disciplines.

- g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

- OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

3) Votre identité.

- a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction :

60 ans. (42 ans d'ancienneté)

- b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :
CAP Enseignant
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :
.....
- Diplôme professionnel : CAP

- c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)
 dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
 à titre personnel (tri sélectif...)
 pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

- OUI, mon adresse mail :
 NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

QE2

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Éducation au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Éducation au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

C'est le fait de pouvoir subvenir à ses besoins sans compromettre les besoins du futur.

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

environnement, social

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs seule réponse) :

légitime

anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

Même si c'est très mal même, il est nécessaire que tout le monde puisse avoir accès à ces informations.

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

C'est la diversité des espèces vivantes qui sont dans un endroit.

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

On ne peut pas continuer à fermer les yeux sur tout ce qui se passe.

2) Mise en œuvre de l'Éducation au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

1 de transmettre des savoirs aux élèves

de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

de répondre aux attentes de la société

2 de transmettre des valeurs aux élèves

3 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

Pour moi il n'y a pas de lien avec la politique ou la religion, c'est simplement un enjeu pour les générations futures.

- d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?
Oui lequel ? le chocolat et son origine
Non pourquoi ?

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ? sciences, lecture, géographie, EMC, maths

- e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Je suis bien sûr d'accord même si ce n'est pas toujours faisable.

- f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

Je ne sais pas

- g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traitez de sujets relevant du développement durable ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

Je n'en ai sûrement pas assez fait pour avoir du recul.

3) Votre identité.

- a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction:

24, 1 an.

- b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :

Master MEEF

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

Licence de Maths

- Diplôme professionnel :

- c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)

dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)

à titre personnel (tri sélectif...)

pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail :

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Éducation au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Éducation au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

L'éducation citoyenne à la gestion d'un environnement à préserver

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

*Traitement des déchets - valorisation des déchets
Gestion des énergies*

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse : *Une éducation au quotidien*

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs seule réponse) :

légitime

anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

L'éducation de l'ensemble des citoyens aux problèmes environnementaux doit être quotidienne

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

L'ensemble des êtres vivants qu'il est important de préserver

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

son importance dans la chaîne alimentaire - ses propriétés médicinales - ses propriétés industrielles qui peuvent faire évoluer la science, la médecine, ...

2) Mise en œuvre de l'Éducation au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

de transmettre des savoirs aux élèves

3 de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

de répondre aux attentes de la société

4 de transmettre des valeurs aux élèves

2 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

- d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?
Oui lequel ?
Non pourquoi ?

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel rattaché ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?
oui : gestion des déchets - sciences

- e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

très intéressant, nous ne sommes jamais formés sur ce sujet

- f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

la transmission aux familles

- g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

- OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

3) Votre identité.

- a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction: *46 ans - 15 ans AGS*

- b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement : *Maîtrise - DU*
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :
- Diplôme professionnel : *DU biologie moléculaire*

- c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)
 dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
 à titre personnel (tri sélectif...)
 pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

- OUI, mon adresse mail :
 NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

QE4

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

- C'est un oxymore - (S. Latouche)

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

- l'isolation des logements, pour utilisation plus efficace de l'énergie --- le recyclage ---

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs seule réponse) :

légitime

anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

Elle peut être considérée comme légitime, mais la manière d'en parler dans les médias a souvent pour effet de culpabiliser le citoyen ---

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

C'est la vie, sa fragilité et sa complexité -
(C'est un équilibre)

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

Je ne sais pas -

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

de transmettre des savoirs aux élèves

de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

de répondre aux attentes de la société

de transmettre des valeurs aux élèves

de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

Je ne vois aucun ~~argument~~ élément du sujet qui puisse heurter la conscience de chacun ---

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?
Oui lequel ?

Non pourquoi ?

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?

Je ne sais pas.

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Je suis d'accord car des professionnels en parleront mieux du fait de leur savoir spécialisé -

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

Je ne sais pas.

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

Le manque de connaissance par un sujet -

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction: *56 ans -
11 ans -*

b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement : *Maitrise de la culture de l'école de capitaine avec le CRPE -*
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine : *Maitrise de géographie -*
- Diplôme professionnel : *CRPE -*

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt)) *Non -*

- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)
- dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
- à titre personnel (tri sélectif...)
- pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail :

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

QES

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

Une attitude, un comportement visant à une consommation raisonnée et contrôlée des ressources, éviter le gaspillage ; trier ; en lien avec l'écologie.

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

- tri sélectif - réutilisation / réemploi -
- énergies renouvelables - recyclage

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

- d'un enjeu éducatif essentiel ?
- d'une mode passagère ?
- d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?
- autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

- légitime
- anxiogène
- disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

↳ volonté de faire changer les habitudes car les effets dévastateurs de la surconsommation et de la pollution sont de plus en plus visibles = nécessaire que les populations / les politiques = fiers de conscience

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

↳ la richesse des ressources et des espèces.

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

Eviter à tout prix l'extinction et la disparition de cette espèce, conséquences sur l'écosystème, répercussions.

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

- primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens
- opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves
- facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

- de transmettre des savoirs aux élèves
- de transmettre des méthodes pratiques aux élèves
- de répondre aux attentes de la société
- de transmettre des valeurs aux élèves
- de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

- OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ? *le tri sélectif et limiter le gaspillage*

Non pourquoi ?

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?

↳ en maternelle, vivre ensemble et les sciences (Explorer le Monde)

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

→ les intervenants sont rassurants car ils maîtrisent leur sujet et cela peut impulser des projets, de plus, en tant qu'enseignant, on court après le temps et le fait qu'un intervenant

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

↳ Cadre de l'école, mais rien "libéré" une partie du tps - changements doivent également intervenir dans familles

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

- OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

→ maternelle, sujets simples

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction: *14 ans ancienneté*
37 ans

b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement : *licence Histoire (+ option sciences éducation)*
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :
- Diplôme professionnel : *CRPE*

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)
 dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
 à titre personnel (tri sélectif...)
 pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail :

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ? ^{ds les mots}
Un concept à consonnance positive imaginé pour concilier le dogme économique capitaliste de la croissance nécessaire et les enjeux environnementaux. On peut noter q. l'environnement n'est pas explicitement présent ds l'énoncé...

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).
maîtrise de l'énergie : source d'énergie (renouvelables) & économie d'énergie
produit agricole → intensif / extensif, avec ou sans phytosanitaires...
produit secondaire : absence de durée de vie, recyclage...

- c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))
 - d'un enjeu éducatif essentiel ? → en allant + loin st l'idée de protect
 - d'une mode passagère ?
 - d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?
 - autre réponse : une étape ds une prise de conscience

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

- légitime
- anxiogène
- disproportionnée → pas assez mis en avant ds ses enjeux et ses solutions

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?
L'enjeu éthiq. et de survie d'1 part de l'humanité vaut bien des reportages // émissions // échanges quotidiens et devrait prendre le pas sur certaines préoccupations moins que secondaires (mode, people, faits divers, revendications salariales...)

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?
⇒ variété du vivant ⇒ richesse biologique
garantie d'équilibre ds les écosystèmes
⇒ enjeux économiques majeurs peu soulignés : pêche, cultures (labilles...)
⇒ manque d'égalité

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?
pr q. ça passe auprès du + gd nb ⇒ enjeu éco si présent
ou + enjeu moral / éthiq. (peu communicable)

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

- primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens
- opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves
- facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

- 3 de transmettre des savoirs aux élèves
- de transmettre des méthodes pratiques aux élèves
- de répondre aux attentes de la société
- 1 de transmettre des valeurs aux élèves
- 2 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

possible ss référence politique ou religieuse
→ inévitable: citoyen de l'avenir sera éco-responsable

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ?

Non pourquoi ?

Pas de projet du tout cette année => d'autres (Parlement des Enfants...)
Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

+1 aspects techniques, aptitudes & connaissances de chacun sont forcément limitées de + sub des personnes engagées (Δ qd m à l'aspect neutre...)

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

issu du milieu naturaliste et de formation scientifique. j'ai des éléments de connaissance à partager

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction :

12 ans , 42 ans

b) Votre cursus :

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :

aucun
DU (Bac+3) Traitement & Gestion des Déchets (IEA)

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

• Diplôme professionnel :

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)

dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)

à titre personnel (tri sélectif...)

pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail : ...

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

RET

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

la prise en compte de la protection de la planète pour la transmettre aux futures générations ainsi que pour les générations existantes

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

- réchauffement de la planète - recherche et développement d'énergies non fossiles
- pollution des mers
- traitement des déchets

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

légitime

anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

cela concerne le domaine public - les catastrophes relatives par les médias font peur

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

Ce sont les relations entre les êtres vivants et les végétaux

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

Si cette espèce disparaît, cela peut avoir des conséquences sur la chaîne alimentaire

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

de transmettre des savoirs aux élèves

de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

3 de répondre aux attentes de la société

2 de transmettre des valeurs aux élèves

1 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

- OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots : *Le Respect de chacun prime*

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ? *Projet Nature Saison environnement Améris*

Non pourquoi ?

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel rattaché ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ? *Education à la citoyenneté + QLM vivant + QLM Espace (lecture de paysages)*

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

*très positif.
Faire appel à des personnes compétentes et opérationnelles est une priorité de ce projet*

f) Selon vous, y-a-t-il des limites à l'EDD ?

*Oui. le temps à y consacrer par rapport aux autres disciplines
difficultés à rendre les élèves conscients et acteurs.*

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

- OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction:

57ans 37ans

b) Votre cursus :

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :

DEUS - Genes

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

• Diplôme professionnel : *Maître Formateur*

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)
 dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
 à titre personnel (tri sélectif...)
 pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

- OUI, mon adresse mail :
 NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Q28

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Éducation au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Éducation au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

Environnement commun de développement du monde usant les intérêts de chaque être vivant autant que de chaque être de la nature pour répondre aux besoins présents sans compromettre ceux du futur.

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

alimentation
santé
écologie

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

- d'un enjeu éducatif essentiel ?
- d'une mode passagère ?
- d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?
- autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

- légitime
- anxiogène
- disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

Le débat public à son sujet est relativement néant, nous avons à nous repositionner afin de réparer si possible les erreurs du passé qui nous impactent aujourd'hui et ne pas, aujourd'hui, aggraver la situation pour les générations futures.

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

Diversité des espèces vivantes présentes dans un milieu -

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

Cette espèce vit dans un milieu, sa disparition impacte en chaîne d'autres espèces animales & végétales.

2) Mise en œuvre de l'Éducation au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

- primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens
- opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves
- facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

↳ Ça n'est pas contradictoire!

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

- de transmettre des savoirs aux élèves
- 3 de transmettre des méthodes pratiques aux élèves
- de répondre aux attentes de la société
- 1 de transmettre des valeurs aux élèves
- 2 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots : *Elle a pleine part dans la formation du futur citoyen du monde.*

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ?

Non pourquoi ? *Je ne suis pas titulaire d'une classe.*

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Faire entrer l'expertise en classe est un gage de qualité des apprentissages. Ça aide à faire comprendre à l'élève petit (cycle 2) que l'on parle bien du monde extérieur.

pour lesquels le PE n'a pas de forme

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

Bouleverser les mentalités, les habitudes, la façon de réfléchir ne se fait pas en quelques cours à l'école - la vie politique du pays doit porter le message en sens pour que la réflexion d'insinue autant dans la vie privée qu'à l'école.

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traitez de sujets relevant du développement durable ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

Je ne me sens pas experte, pas formée

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction :

37 ans - 12 ans - Complément de service, principalement en maternelle

b) Votre cursus :

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :

Licence de lettres puis CAPES

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

• Diplôme professionnel :

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)

dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)

à titre personnel (tri sélectif...)

pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail :

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

QEG

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

Fagon d'aborder l'avenir et le futur, philosophie, pensée de vie, manière de vivre dans le présent qui préserve la qualité de vie dans le futur

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

Environnement, Achat/Vente/consommation, Commerce (local), Consommation, (Zero déchet)

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

- d'un enjeu éducatif essentiel ?
- d'une mode passagère ?
- d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?
- autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat publique est selon vous (une ou plusieurs seule réponse) :

- légitime
- anxiogène
- disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

L'urgence est réelle de penser à faire "mieux et durable" maintenant pour pouvoir préserver les générations futures. diversité, variété des espèces sur la Terre

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

La voie d'extinction de certaines espèces liée au réchauffement climatique

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

- primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens
- opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves
- facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

- de transmettre des savoirs aux élèves
- 3 de transmettre des méthodes pratiques aux élèves
- de répondre aux attentes de la société
- 1 de transmettre des valeurs aux élèves
- 2 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

- OUI
- NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

L'école a pour mission de former à la citoyenneté, il paraît donc important d'intégrer l'EDD dans cette formation du citoyen.

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ?

Non pour quoi ?

fait il y a 3 ans dans 1 projet commun avec 2 autres classes.

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Très favorable. Ces intervenants ont certainement des informations (+) complètes et enrichies à transmettre aux élèves.

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

Non

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction:

36 ans (-10 ans d'enseignement)

b) Votre cursus :

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :

Licence Sciences de l'Education

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

• Diplôme professionnel :

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)

dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)

à titre personnel (tri sélectif...)

pas du tout.

+ 0 déchet (tentative)

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail :

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

C'est un développement économique qui respecte la planète et pensé dans le soucis des générations futures.

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

*- le tri des déchets - la lutte contre le gaspillage alimentaire -
- la vente directe - les énergies renouvelables.*

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

- d'un enjeu éducatif essentiel ?
- d'une mode passagère ?
- d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?
- autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

- légitime
- anxiogène
- disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

Je pense même que les médias pourraient en parler davantage pour que l'ensemble de la population se sente concernée.

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

C'est la faune et la flore qui peuplent un milieu.

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

L'effet "boule de neige" que la disparition d'une espèce peut provoquer dans un milieu.

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

- primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens
- opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves
- facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

- de transmettre des savoirs aux élèves
- 3** de transmettre des méthodes pratiques aux élèves
- de répondre aux attentes de la société
- 1** de transmettre des valeurs aux élèves
- 2** de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots : *oui si elle est traitée sans jugement.*

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ? *Consommer plus équitable / lutter contre le gaspillage.*

Non pourquoi ?

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?

avec la géographie au cycle 3, thème : Consommer en France.

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Je pense que ça peut être une bonne chose, que ça peut donner un autre point de vue.

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ? *Je pense que la limite ~~serait~~ serait de confondre l'EDD avec une leçon de morale en "imposant" son avis.*

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots : *Lorsque j'avais fait une séquence sur cela, elle avait été pensée comme un débat entre élèves sur des solutions possibles, j'étais restée assez "neutre".*

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction : *30 ans / 7 ans d'ancienneté.*

b) Votre cursus :

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :

M.2. MEEF + CRPE

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

Deug de biologie / L3 sciences exactes et naturelles.

• Diplôme professionnel :

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)

dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)

à titre personnel (tri sélectif...)

pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail : ...

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Éducation au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Éducation au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

La cohabitation harmonieuse des hommes (de leurs besoins) avec la faune et la flore.

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

• la biodiversité • le réchauffement climatique
• la gestion des déchets

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

légitime

anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

Surconsommation, réchauffement climatique, disparition de certaines espèces... La place accordée au développement durable dans les médias est fondamentale.

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

La coexistence d'espèces du règne animal et végétal et l'interdépendance

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

2) Mise en œuvre de l'Éducation au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens → au quotidien

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

de transmettre des savoirs aux élèves

3 de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

de répondre aux attentes de la société

1 de transmettre des valeurs aux élèves

2 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ? *En lien avec la préparation de sciences (unités de recherche du cricant)*

Non pourquoi ?

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ? *→ production d'écrits, géographie*

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

D'accord, dans tous les domaines un intervenant extérieur est un plus.

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

NON

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction:

42 ans PE depuis 2002 (17 ans d'ancienneté)

b) Votre cursus :

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :

CRPE

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

Licence Géographie

• Diplôme professionnel :

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)

dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)

à titre personnel (tri sélectif...)

pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail :

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

CE12

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

Le développement durable vise à protéger la planète et ses ressources en changeant nos habitudes de vie

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

- économie d'énergie - réduction des déchets
- recyclage - pollution

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

- d'un enjeu éducatif essentiel ?
- d'une mode passagère ?
- d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?
- autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat publique est selon vous (une ou plusieurs seule réponse) :

- légitime
- anxiogène
- disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

Il est du devoir des médias de nous informer sur ^{ces} notions de développement durable. La vie de ce que pourrait devenir notre planète si l'on ne protège pas nos ressources ~~est~~ inquiétante

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

C'est l'ensemble de toutes les espèces vivantes dans un milieu

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

Que dans la nature, tout est en symbiose. Si une espèce venait à disparaître, d'autres le seraient aussi. Que cela a un impact sur de nombreuses choses.

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

- primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens
- opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves
- facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

- 2 de transmettre des savoirs aux élèves
- de transmettre des méthodes pratiques aux élèves
- de répondre aux attentes de la société
- 1 de transmettre des valeurs aux élèves
- 3 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

- OUI
- NON

Justifiez votre réponse en quelques mots : cela concerne tout le monde quel que soit sa religion.

2130

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?
Oui lequel ?
Non pourquoi ? Manque d'idées
Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Les enfants sont toujours plus réceptif avec des intervenants extérieurs. Cela pourrait permettre également aux enseignants de mettre en place leur apprentissage.

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

- OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots : manque de connaissances

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction: 32ans 4ans

b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement : Master MEEF FRO
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine : Licence Psychologie
- Diplôme professionnel : Professeur des écoles

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s) qui vous concerne(nt))

- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)
 dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
 à titre personnel (tri sélectif...)
 pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

- OUI, mon adresse mail :
 NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

QE 13

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

Rendre cohérents l'impact des activités humaines et la "bonne santé" de notre environnement

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

les déchets, l'alimentation, l'eau (potable (non potable), l'énergie, la solidarité, la biodiversité

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

- d'un enjeu éducatif essentiel ?
- d'une mode passagère ?
- d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?
- autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat publique est selon vous (une ou plusieurs seule réponse) :

- légitime
- anxiogène
- disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

Elle est nécessaire et finalement trop rare sauf quand il s'agit de publicité ou d'actualité (Gilets Jaunes) donc...

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

Il s'agit de tous les êtres vivants qui peuplent notre planète.

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

Sa place dans des écosystèmes qui nous dépassent.

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

- primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens
- opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves
- facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

- de transmettre des savoirs aux élèves
- de transmettre des méthodes pratiques aux élèves
- de répondre aux attentes de la société
- de transmettre des valeurs aux élèves
- de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

- OUI
- NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

Il s'agit de rendre nos élèves de meilleurs citoyens, du monde, il me semble.

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?
 Oui lequel ? In des déchets & la solidarité
 Non pourquoi ?
 Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ? EMD, EPS, Littérature, ...

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Je valide !
Des animateurs "nature" passionnés & passionnants, par exemple, apporteront toujours plus de savoirs que moi...

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?
Non !

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

- OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction : J'ai 34 ans. Je suis enseignante depuis 12 ans.

b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine : Licence 3 Lettres Modernes
- Diplôme professionnel : Diplôme de Professeur des Ecoles

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)
 dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
 à titre personnel (tri sélectif...)
 pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

- OUI, mon adresse mail :
- NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

congratulations pour votre implication dans ce projet et votre implication dans les réponses !

CE 14

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Éducation au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Éducation au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

C'est une manière de consommer et de produire tout en respectant la nature, le cycle de renouvellement des richesses naturels et la place de chaque individu (humain et animal).

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

le recyclage le respect de la faune et de la flore
l'anti-gaspillage la consommation éco-responsable.

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat publique est selon vous (une ou plusieurs seule réponse) :

légitime

anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

voire amoindrie. De vraies preuves plus marquantes de notre impact seraient nécessaires ; ainsi que mettre davantage en avant les initiatives personnelles et d'entreprise qui seraient reproductibles à grande échelle.

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

redonner à chaque élément de la faune et de la flore son rôle primaire.
C'est la diversité des êtres vivants dans un lieu donné.

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

le rôle de cette espèce. Ce qu'elle apporte de plus par rapport à une autre.

2) Mise en œuvre de l'Éducation au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

de transmettre des savoirs aux élèves

2 de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

de répondre aux attentes de la société

1 de transmettre des valeurs aux élèves

3 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

Ce n'est pas une éducation en rapport avec quelconque choix ou organisation politique ou sociale.
C'est un sujet auquel tous les citoyens devraient adhérer.

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?
Oui lequel ? Nettoyer la nature pique nique zéro déchet, goûter zéro déchet
Non pourquoi ?
Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Nous faisons intervenir l'animateur de Saumur Agglo Propreté.

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

Oui, lorsque les familles ne s'impliquent ou nous contredisent devant leur enfant = décredibilisation

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traitez de sujets relevant du développement durable ?

- OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

avec les familles
pas avec les élèves

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction : 29 ans ; 7 ans d'ancienneté

b) Votre cursus :

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :

Master enseignement primaire

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

licence d'histoire

• Diplôme professionnel :

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)
 dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
 à titre personnel (tri sélectif...)
 pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

- OUI, mon adresse mail :
 NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

Il s'agit d'un enjeu écologique, politique et économique important : vivre de façon à respecter l'équité entre les hommes et l'environnement.

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

- Respect de l'environnement, des hommes, des générations futures / Consommer de façon

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ?

raisonnable ...

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

légitime

anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

La biodiversité constitue un équilibre fragile qu'il faut pouvoir aider à préserver.

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

Les conséquences de sa disparition sur l'environnement / la biodiversité.

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

de transmettre des savoirs aux élèves

de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

de répondre aux attentes de la société

de transmettre des valeurs aux élèves

de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

Il s'agit d'amener les élèves à réfléchir à leur rôle dans la construction du monde qui les entoure, à les rendre citoyens.

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ?

Non pourquoi ?

Éducation au quotidien au sein géographique / sciences
Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel rattaché ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Cela peut permettre d'apporter un discours plus précis; si ce dernier est relayé ensuite par l'enseignement et que les élèves sont acteurs.

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

Oui → débat sur l'organisation politique et économique du pays / dans le monde qui semble remettre en question ce concept.

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traitez de sujets relevant du développement durable ?

OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction: 35 ans - 10 ans.

b) Votre cursus :

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :

Science en Sciences de l'Éducation

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

• Diplôme professionnel : BTS. Ventes et productions touristiques

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)
 dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
 à titre personnel (tri sélectif...)
 pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail :

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

PE16

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Éducation au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Éducation au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?
- idée de protection de l'environnement pour permettre de répondre aux besoins de la société sur le long terme -
- préservation des ressources naturelles

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).
- tri sélectif des déchets
- initiation à la consommation responsable
- permaculture

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))
 d'un enjeu éducatif essentiel ?
 d'une mode passagère ?
 d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?
 autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat publique est selon vous (une ou plusieurs seule réponse) :
 légitime
 anxiogène
 disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?
urgence protection de l'environnement

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?
la diversité du monde vivant : animal et végétal évoluant dans un écosystème

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?
importance des interactions entre les espèces : chaînes alimentaires par exemple. Utilité de l'espèce.

2) Mise en œuvre de l'Éducation au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :
 primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens
 opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves
 facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :
3 de transmettre des savoirs aux élèves
 de transmettre des méthodes pratiques aux élèves
 de répondre aux attentes de la société
1 de transmettre des valeurs aux élèves
2 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?
 OUI
 NON
Justifiez votre réponse en quelques mots :
L'EDD s'inscrit dans la formation du futur citoyen

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?
Oui lequel ? *particulièrement en EDC et Questionner le monde -*
Non pourquoi ?

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ? *ETIC - Questionner le monde : vivant - matière - objet
↳ chaires alimentaires - pollution air / eau ...*

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

oui car les intervenants extérieurs apportent des compétences techniques.

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

problème de la mondialisation.

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traitez de sujets relevant du développement durable ?

et OUI (*En classe, il est plutôt facile d'aborder ce sujet qui intéresse les élèves*)
 NON
Justifiez votre réponse en quelques mots :

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction : *52 ans - 32 ans d'ancienneté*

b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement : *DEUG*
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine : *DEUG - environnement - 1 année DEUG sociologie*
- Diplôme professionnel :

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...) - *journée citoyenne (commune) Animateur CME*
- dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
- à titre personnel (tri sélectif...)
- pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

- OUI, mon adresse mail :
- NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Q617

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Éducation au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Éducation au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

→ l'économie des richesses de la Terre (eau, énergie) protection des écosystèmes (protéger la forêt, l'océan)

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

- le recyclage, la gestion des déchets - la pollution de l'océan - la protection de la forêt - les énergies renouvelables (éoliennes...)

c) S'agit-il, pour vous : mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt)

- d'un enjeu éducatif essentiel ?
- d'une mode passagère ?
- d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?
- autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs seule réponse) :

- légitime
- anxiogène
- disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

→ réchauffement, pollution sont réels -

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

la coexistence des différentes espèces dans les écosystèmes

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

sa disparition

2) Mise en œuvre de l'Éducation au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

- primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens
- opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves
- facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

- de transmettre des savoirs aux élèves
- 3 de transmettre des méthodes pratiques aux élèves
- de répondre aux attentes de la société
- 1 de transmettre des valeurs aux élèves
- 2 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

- OUI
- NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?
Oui lequel ? Alternance (recyclage du papier)
Non pourquoi ?
Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?
les sciences -

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?
C'est plus motivant - Ils ont plus de connaissances du terrain -

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?
oui - l'éducation c'est aussi à la maison -

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?
 OUI
 NON
Justifiez votre réponse en quelques mots : docs + manuels me manquent.

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction:

47ans / 21ans -

b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :
Licence de biologie
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :
.....
- Diplôme professionnel :
.....

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)
- dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
- à titre personnel (tri sélectif...)
- pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

- OUI, mon adresse mail :
- NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

C'est préserver l'environnement (faune et flore) en économisant nos ressources naturelles, tout en respectant nos besoins quotidiens.

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

Ecologie, recyclage des matières, préservation des espèces, protection de l'environnement.

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs seule réponse) :

légitime

anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

Il est essentiel de mettre à jour les problèmes liés à la planète, aux espèces, à la nature, afin de sensibiliser les populations mais cela peut faire peu compte tenu de l'enjeu.

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

C'est la diversité des espèces (faune et flore) dans un même lieu.

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

L'équilibre du milieu (relation entre les espèces, risque de déséquilibre des chaînes alimentaires)

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

2 de transmettre des savoirs aux élèves

de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

3 de répondre aux attentes de la société

1 de transmettre des valeurs aux élèves

de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

C'est un sujet d'ordre public auquel nous sommes tous confrontés.

- d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?
 Oui lequel ?..... Biodiversité et protection des espaces marins (classe de mer)
 Non pourquoi ?.....

Si oui: avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ? Domaine : Sciences
en lien : Ed. civ- et morale

- e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Il est intéressant de faire intervenir des acteurs de terrain, spécialistes d'un domaine pour donner des explications et exemples précis aux élèves.

- f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

C'est un sujet vaste auquel il est difficile de donner des limites.

- g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

Difficultés à trouver des documents adaptés à l'âge des élèves, et quelles limites se donner.

3) Votre identité.

- a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction:

33 ans -

- b) Votre cursus :

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :

CRPE

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

Dang Biologie - Géologie -

• Diplôme professionnel :

- c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)

dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)

à titre personnel (tri sélectif...)

pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail :

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

Favoriser le respect de l'environnement et la "bonne santé" de la planète

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

tri des déchets, protection des animaux et des végétaux

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat publique est selon vous (une ou plusieurs seule réponse) :

légitime

anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ? *L'activité humaine a un impact de plus en plus important sur la vie sur la planète.*

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

L'ensemble des éléments liés à la nature sur la planète.

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

Le rôle important de cette espèce dans le bon fonctionnement d'un écosystème

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

de transmettre des savoirs aux élèves

3 de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

de répondre aux attentes de la société

2 de transmettre des valeurs aux élèves

1 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots : *Elle participe à l'éducation des jeunes citoyens.*

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?
 Oui lequel ? peut-être Jardin (potager) ou vie dans la forêt
 Non pourquoi ?
 Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ? - Questionner le monde du vivant
- E.N.C.

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?
C'est toujours positif de rencontrer des personnes spécialisées dans un domaine. J'ai travaillé à 2 occasions avec la LPO les élèves étaient bien impliqués.

f) Selon vous, y-a-t-il des limites à l'EDD ?
Efforts à faire à une petite échelle

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?
 OUI et
 NON
 Justifiez votre réponse en quelques mots : limite des connaissances | non Sujets intéressants
- mise en œuvre d'un jardin pas facile dans la gestion du groupe classe (fait sur un temps d'APC plus facile).

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction :
41 ans 1/2 ≥ 18 ans d'APC plus facile).

b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement : CRPE
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine : Licence d'Histoire
- Diplôme professionnel : CRPE

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)
- dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
- à titre personnel (tri sélectif...), jardin potager + compost, nichoirs oiseaux
- pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

- OUI, mon adresse mail :
- NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

C'est : « la réalisation d'un développement à la fois supportable pour les écosystèmes, économe en ressources naturelles, privilégiant une bonne qualité de vie, autosuffisant à long terme et autorisant une croissance économique riche en emplois, et favorisant la cohésion sociale. » **François Mancebo**, « Le développement durable en question(s) », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 404, mis en ligne le 09 octobre 2007, consulté le 01 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/10913>

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

Le recyclage, la permaculture, les constructions en bois, la réparation et la réutilisation d'électroménagers....

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

x d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

x légitime

x anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

Les propositions de solution devraient être mises en avant sans forcément rappeler leur nécessité. Cela doit devenir une normalité.

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

C'est l'ensemble des écosystèmes terrestres.

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

« Vous avez eu la chance de la découvrir, faites en sorte que cela soit toujours le cas pour vos enfants ! »

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

x opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

de transmettre des savoirs aux élèves

3 de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

de répondre aux attentes de la société

2 de transmettre des valeurs aux élèves

1 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots : C'est un enjeu sociétal.

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ?.....

Non pourquoi ?.....

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Le discours sera forcément plus expert.

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

Non, si ce n'est parfois certaines incohérences liée à l'économie (construire des voitures électriques est extrêmement polluant.)

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction: 46 ans et 20 ans d'ancienneté

b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :
 - DEA Biologie appliquée et DESS Cosmétologie
- Diplôme professionnel :

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)

dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)

à titre personnel (tri sélectif...)

pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail :

NON

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

- 1) Vision du Développement Durable.
 a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

C'est l'idée de voir la société avancer, progresser, en tenant compte de son écosystème et en faisant tout pour le préserver.

- b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

Gestion : des déchets / de l'énergie / des ressources marines...

- c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

- d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

légitime

anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

On voit parfaitement les dérives du système actuel tant dans la surconsommation que dans l'épuisement des ressources naturels. Le gaspillage et l'inégalité de la répartition des richesses posent question. On doit changer notre façon de considérer la Terre qui nous nourrit, mais qui s'épuise et qu'on abîme chaque jour un peu plus... Ca ne va pas assez vite et les bilans scientifiques sont de plus en plus alarmistes (montée des océans, déclin des oiseaux...).

- e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

C'est, en tenant compte des espèces qui l'occupent, la richesse d'un milieu. On parle des végétaux et des animaux.

- f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

Celui de la protection de l'équilibre naturel. En supprimant le Loup à Yellowstone, les caribous ont détruit la végétation... des espèces animales et végétales ont alors disparu. On a compris la leçon et depuis quelques années, réintroduit le loup... l'équilibre est revenu...

- 2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

- a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

- b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

3 de transmettre des savoirs aux élèves

de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

de répondre aux attentes de la société

2 de transmettre des valeurs aux élèves

1 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

- c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

- OUI
 NON

Justifiez votre réponse en quelques mots : **La neutralité dans ce domaine-là est toute relative, forcément, mais il s'agit d'une cause qui touche non pas notre seul petit pays, mais toute l'humanité...**

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ? **Nous menons sur l'année un projet sur la pollution marine. C'est un projet interdisciplinaire (littérature / sciences / EMC / géographie...) qui aura pour point d'orgue une classe découverte (à Talmont 85) en avril. Nous clôturerons le projet par un spectacle de fin d'année sur le thème des déchets. Un conte va être écrit par les 4 classes de l'école et mis en scène devant les parents.**

Non pourquoi ?.....

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?

Cf. ci-dessus

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

C'est essentiel. Nous avons travaillé avec le CPIE l'an passé pour fleurir les pieds de mur de la commune. L'intervenante, outre ses connaissances, nous a apporté son regard sur les plantes, regard forcément passionné...et motivant pour les élèves.

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

Non. On peut facilement sensibiliser les élèves en sortant juste dans la cour ou sur le trottoir devant l'école.

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

Le champ d'investigation est large (il y a tellement de sujets possibles) et la protection de l'environnement me tient à cœur.

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction :

50 ans / 21 ans

b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :
CAPE + CAFIPEMF
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

Maîtrise d'aménagement du territoire

- Diplôme professionnel :

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)

dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)

à titre personnel (tri sélectif...)

pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail : **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

Préserver au mieux les ressources de la planète pour les générations futures.

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

Le recyclage – la pollution – l'environnement - la déforestation

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))
x d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

x légitime

x anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

Les conséquences de notre façon de vivre actuelle sont très préoccupantes, nous avons beaucoup tardé à prendre conscience de l'ampleur des dégâts.

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

C'est un mot que j'entends fréquemment mais je ne me sens pas en capacité d'en donner une définition à brûle pourpoint...

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

Eviter à tout prix la disparition de cette espèce rare, comme cela a déjà été le cas pour nombreuses d'entre elles, car cela génère généralement de graves problèmes.

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

x primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

de transmettre des savoirs aux élèves

2 de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

de répondre aux attentes de la société

3 de transmettre des valeurs aux élèves

1 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

C'est une discipline relativement récente, indispensable pour former les générations futures aux risques majeurs de la pollution, des déchets, etc...

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ?.....

Non pourquoi ? Je l'ai fait avec ces mêmes élèves l'an dernier en CM1 (J'ai un CM2 cette année)

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Si on me propose l'aide d'un intervenant extérieur agréé par l'éducation nationale, je saute sur l'occasion pour en profiter.

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

Probablement, mais je ne réalise pas lesquelles.

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

Ce sont des stagiaires auxquelles j'ai proposé ce sujet l'an dernier et j'ai vérifié leurs propositions de séances et les contenus sur Internet, c'était un peu complexe cependant et il manquait des images ou vidéos que j'ajouterai lorsque je referai cette leçon l'an prochain.

3) Votre identité.

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction:

54 ans, enseignante en cycle 3 depuis une trentaine d'années.

b) Votre cursus :

- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :
DEUG + ½ licence passée, jamais envisagé la fin 😊
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine : x
- Diplôme professionnel : Ecole Normale

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)

dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)

à titre personnel (tri sélectif...)

pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail : XX

NON

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

préservation de la planète,

économie /gaspillage

limitation des transformations industrielles, développement du « naturel »

proximité

développement du « lien social »

b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

recyclage, gaspillage, tri des déchets, commerce de proximité, mieux vivre ensemble

c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ? oui

d'une mode passagère ? non

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ? non

autre réponse :

d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

légitime **oui**

anxiogène **non**

disproportionnée **non**

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

Positif qu'il y ait enfin une véritable prise de conscience de la population, mais malheureusement les politiques ne sont pas toujours honnêtes quand ils s'en emparent. Les nouvelles générations auront, je pense, ces enjeux en eux et continueront à les défendre

e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

c'est très vague....

Le fait que des cultures différentes soient mises en place et pas seulement une seule. Permet diversité et surtout adaptation en fonction des lieux de cultures et/ou des moyens

f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

Le fait que bon nombre d'espèce ont déjà disparues....

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens **non**

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves **oui**

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique **non**

b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

- de transmettre des savoirs aux élèves 4
 - de transmettre des méthodes pratiques aux élèves 3
 - de répondre aux attentes de la société 5
 - de transmettre des valeurs aux élèves 1
 - de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne 2
- c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?
- OUI **oui**
 - NON
- Justifiez votre réponse en quelques mots :
- d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?
- Oui lequel ?.....
- Non pourquoi ?..... réservé à la personne qui me remplace le jeudi.....
- Si oui :** avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ?
- e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Cela nous aiderait car pas de formation

- f) Selon vous, y-a-t' il des limites à l'EDD ?

?

- g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?
- OUI oui
 - NON
- Justifiez votre réponse en quelques mots :
- ne maitrise pas assez le sujet

3) Votre identité.

- a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction:
- 52 ans 24 ans d'enseignement
- b) Votre cursus :
- Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :
.....licence.....
 - Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :
.....
 - Diplôme professionnel :
- c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))
- dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)
 - dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)
 - à titre personnel (tri sélectif...) oui
 - pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

- OUI, mon adresse mail :
- NON non

Merci pour votre patience et votre implication dans les réponses !

Professeurs des Ecoles et rapport à l'Education au Développement Durable (EDD)

L'objectif de ce questionnaire est de contribuer à la rédaction d'un mémoire M2 MEEF 1^{er} degré, afin de comprendre le positionnement des enseignants dans l'enseignement de l'Education au Développement Durable.

1) Vision du Développement Durable.

- a) Pour vous, qu'est-ce que le « Développement Durable » ?

Apprendre à vivre bien, en accord avec le bon sens et la nature, en préservant les besoins des générations futures

- b) Citez quelques thématiques relevant du développement durable (maximum cinq).

Qualité et gestion de l'eau, gestion des déchets, qualité de l'air, respect de la biodiversité, alimentation, santé, ...

- c) S'agit-il, pour vous : (mettez une croix dans la (ou les) case(s) qui vous concerne(nt))

d'un enjeu éducatif essentiel ?

d'une mode passagère ?

d'un prétexte pour masquer des enjeux politiques plus importants ?

autre réponse :

- d) La place accordée au développement durable dans les médias et le débat public est selon vous (une ou plusieurs réponses) :

légitime

anxiogène

disproportionnée

Pouvez-vous expliciter votre réponse ?

La place est légitime mais détournée ! Beaucoup de médias ou de discours institutionnels modifient la vérité de façon à manipuler les avis et aller dans le sens des financiers.

- e) Pour vous, qu'est-ce que la « Biodiversité » ?

C'est la diversité de toutes les espèces vivantes dans un milieu. C'est végétal, animal, bactériel, ...

- f) Si vous aviez à élaborer un dossier motivant la protection d'une espèce rare, quel argument majeur mettriez-vous en avant ?

L'interaction entre toutes les espèces. La disparition d'une espèce aura des conséquences sur d'autres espèces, et ainsi de suite. Ces conséquences peuvent être imprévisibles.

2) Mise en œuvre de l'Education au Développement Durable (EDD).

- a) Vous estimez que l'EDD en classe est (une seule réponse) :

primordiale, vous pouvez bâtir des séquences spécialement en ce sens

opportune suivant le sujet travaillé avec les élèves

facultative, l'EDD étant large de sens et de nombreux sujets touchent à cette thématique

- b) Selon vous, l'EDD a pour mission (numérotez de 1 à 3 les réponses les plus pertinentes) :

de transmettre des savoirs aux élèves

de transmettre des méthodes pratiques aux élèves

de répondre aux attentes de la société

de transmettre des valeurs aux élèves

1 de donner des éléments de réflexion permettant de s'inscrire dans une démarche citoyenne

c) L'EDD vous paraît-elle compatible avec une éducation laïque, républicaine et neutre ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

d) Envisagez-vous de vous impliquer cette année (ou la rentrée prochaine) dans un projet EDD ?

Oui lequel ?.....

Non pourquoi ?.....

Si oui : avez-vous un domaine disciplinaire auquel raccrocher ce projet, et projetez-vous des liens avec d'autres disciplines ? L'EDD est transdisciplinaire.

e) Dans le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif à l'EDD, on considère le recours à des intervenants extérieurs comme un levier favorisant l'EDD dans les écoles. Qu'en pensez-vous ?

Excellente idée.

f) Selon vous, y-a-t'il des limites à l'EDD ?

Il faut donner des éléments de réflexion aux élèves, pas leur faire peur !

g) Vous-même, éprouvez-vous des difficultés lorsque vous traiter de sujets relevant du développement durable ?

OUI

NON

Justifiez votre réponse en quelques mots :

Ne pas juger certains comportements qui pourraient être ceux des parents de mes élèves .

3) Votre identité

a) Précisez votre âge et ancienneté dans la fonction:

55 et 20

b) Votre cursus :

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans l'enseignement :

.....Professeure des écoles maîtresse formatrice.....

• Diplôme universitaire le plus élevé obtenu dans un autre domaine :

.....Doctorat es sciences.....

• Diplôme professionnel : Ingénieur - Prof des écoles.....

c) Pratiquez-vous des activités extra professionnelles liées à l'environnement : (mettez une croix dans la (ou les case(s)) qui vous concerne(nt))

dans un cadre associatif à caractère de loisir et/ou éducatif (animateur nature...)

dans un cadre associatif à caractère militant et citoyen (défense de l'environnement, parti politique...)

à titre personnel (tri sélectif...)

pas du tout.

Dans le cadre de la méthodologie utilisée dans ce mémoire, accepteriez-vous de me communiquer votre adresse mail pour une éventuelle rencontre afin d'affiner certaines réponses ?

OUI, mon adresse mail :si tu en as vraiment besoin XXX

NON

Annexe 4 : Entretien A.

J : Donc je réalise un mémoire de fin d'étude de M2 sur le développement durable et son éducation. Donc déjà pour vous qu'est-ce que le développement durable ? Au sens large ?

5 E : Oh ! (silence) Alors le développement durable pour moi c'est tout un système en fait et je dirais même un projet, un projet de changement de société. Voilà, parce que la société telle qu'elle est, là je vais prendre un point de vue très militant, ce que je suis d'ailleurs euh il y a plein plein plein, je ne sais pas si on peut appeler ça des erreurs, mais la société actuelle a besoin à mon sens d'être revue et je ne suis je pense pas la seule à le penser et j'ai en mémoire l'objectif je crois que ce sont les Nations Unis qui ont appelé ça l'objectif développement durable avec plein de points. Et on parle très souvent du réchauffement climatique mais en fait le développement durable c'est tout un équilibre à retrouver avec la nature et la société, 10 entre le cru et le cuit. Enfin entre la nature et la culture, et ce qu'on dit civilisation et je sais pas trop ce que ça veut dire aujourd'hui d'ailleurs. Voilà, donc ça serait ça le développement durable.

15 J : D'accord. Pourquoi dans ce cas-là faire de l'Education au Développement Durable ? Quels sont les enjeux pour vous ?

20 E : Quels sont les enjeux ? C'est de retrouver, je dis retrouver car c'était peut-être vrai mais il y a très longtemps, cette façon de penser qui permettrait de retrouver cet équilibre sain et je dirais digne. Voilà. Parce que hélas, beaucoup d'êtres humains pâtissent de ce déséquilibre actuel. Voilà. Et c'est tout petit, mais c'est aussi à l'école, c'est aussi évidemment dans les familles. Et si c'est dans les familles c'est que les parents eux-mêmes doivent être sensibilisés à ça et c'est de la longue haleine en fait. Parce que il y a plein d'habitudes qui sont prises, je sais pas comment dire parce que ça devient presque instinctif certains choix, alors que c'est au contraire de la nature, du bon sens. C'est assez troublant parfois.

25 J : Quand vous parlez justement de ce rôle avec la famille, on est bien sur de l'éducation au développement durable ?

E : Oui.

J : Mais est-ce qu'il y a une part d'enseignement ou d'instruction dans le développement durable ?

30 E : Oui...oui. Je pense à une séance que j'ai faite. Alors c'était pas cette année, mais c'était l'année dernière, ou il y a deux ans, où on était complètement à l'intérieur du programme de géographie et au programme il y avait la répartition de l'eau dans le monde. Et à travers cette séquence de géographie on était complètement dans le développement durable parce qu'on a parlé de la pauvreté, on a parlé de la soif, de la faim. On a parlé du fait qu'il y avait de l'eau dans le sous-sol mais pas l'argent pour les pompes. On a parlé des ONG, on a parlé de plein de choses. On a parlé du fait que nous la flotte bah on en avait et que effectivement on en gâchait certainement en se brossant les dents. Mais que ce gâchis entre guillemets c'était lié en grande grande grande grande majorité non pas aux petites gens mais bien à l'agriculture et à l'industrie. Et que si l'agriculture consommait autant de flotte...Voilà on a parlé de tout ça. 35 Donc il y a de l'enseignement, parce qu'on apprend plein de choses sur la démographie etc. 40 Mais on apprend aussi que notre façon de manger a un lien avec bah la répartition en eau et le fait que il y a un tel gâchis et qu'il y a de la misère dans le monde etc etc. Et c'est allé jusqu'à, alors sans le vouloir évidemment, jusqu'à un papa qui vient me voir un jour, très gentiment en souriant en me disant « vous savez que ma fille elle est devenue végétarienne vous y êtes pour

quelque chose ». Et je l'ai regardé en me disant « bah oui, je sais pas, peut-être, euh je suis désolé ». Il me dit « non non non, c'est pas un problème parce que dans sa tête c'est très clair ». Et en fait cette enfant, et elles étaient deux, et je pense que le fait d'être deux a fait qu'elles ont continué à réfléchir. Elles ont décidé que voilà, pour elles, devenir végétariennes c'est ne plus entrer dans l'élevage intensif etc. et l'eau etc. Donc il y avait bien ce lien qui s'est fait, une sorte de mise en réseau de conscience (rires). Voilà. Bon accessoirement je suis moi-même pas végétarienne mais on dit flexivore donc voilà mais c'était absolument pas mon objectif mais ça l'a fait dans la tête de certains enfants. Là, c'est même plus élèves quoi. Ils ont su y réfléchir, après je sais pas si ça va continuer ou pas mais là on est dans l'enseignement et de l'éducation. C'est global quoi.

J : C'est global d'accord. Vous parlez également dans les programmes justement qu'on retrouve cette éducation au développement durable, est ce qu'il y a une sorte de (pause)...qu'est-ce que vous pensez justement de la demande ministérielle dans l'Education au Développement Durable ?

E : Alors moi je suis très troublée parce que on parle éducation au développement durable et quand on se réfère à l'objectif, à l'ODD [Objectifs du développement durable], il y a plein de magnifiques projets, je sais plus c'est combien, 2030 ? Enfin bon, bref. Moi je vais pas être fraîche mais on s'en fiche (rire) ! Et dedans y a le réchauffement climatique, le tri des déchets. Alors ça ça les perturbe pas les ministres. Y a l'égalité homme-femme dedans. Y a le combat contre la précarité, la pauvreté. Mais c'est tout un système de société qui est contraire à ce que aujourd'hui, mais là c'est un point de vue complètement personnel, le ministre actuel et sa bande là, de pantins, ils proposent ça en espérant que ça ne se fasse jamais (agacement), que c'est -pour moi- contraire à leur société capitaliste-consumériste qu'ils veulent absolument imposer. Voilà. Donc c'est très troublant. Il n'empêche que (silence)...Bah évidemment que je fais, au contraire, je fais. Mais quand on compare à ce qu'ils nous proposent en formation continue, c'est français/math. C'est pas développement durable. Comme quoi on est d'accord avec les Nations Unis, on signe le truc « bah 2030 (sifflement) moi j'serai plus là de toute façon ». Quand je dis moi, je parle du ministre. Moi j'espère bien toujours être là, mais en revanche il s'en sera mis plein les poches lui et ses potes et puis il laisse le bébé à d'autres. Et d'ici là, on fait, bien sûr, signer le truc des Nations Unis, mais on fait français/math parce que c'est super important. C'est ridicule quoi. C'est pas le même poids...enfin bref. C'est très personnel (rires) ! Désolé, mais bon, je suis comme ça !

J : Vous parlez de français/math comme priorité, alors quelle plus-value de faire de l'EDD ? Vous concernant, comment vous mettez en place vos séances et vos séquences ? Bien sûr en accord avec les programmes, mais est-ce qu'il y a autre chose ?

E : En fait je m'aperçois que j'utilise jamais le terme développement durable avec mes élèves. C'est peut-être une bêtise, peut-être qu'il faudrait que j'en parle avec eux d'ailleurs. Mais je l'ai jamais utilisé parceque...parceque ça me semble trop abstrait pour eux. En revanche, donc il y a cette séquence de géographie dont j'ai parlé, il y a beaucoup de débats en classe. Pour moi, faire du débat c'est faire du développement durable. Mettre en place de débats citoyens, des débats à visée philosophique, bah sur par exemple c'est quoi le thème « Tous différents mais tous égaux ». Voilà, c'est un thème de débat sur euh (silence), je sais pas, les idées qui me viennent en tête comme sur la place de l'enfant, sur l'égalité garçon/fille. Tout ça ça fait partie de l'EMC mais très globalement ça fait partie du développement durable. Donc je n'ai pas une séance développement durable mais plutôt une sorte d'éthique, de valeur que j'essaie de faire partager par petits points, par moments à mes élèves sur un sujet précis mais tout en

90 regardant en transversal. Une façon d'enseigner où la place de l'élève elle est hyper importante. Voilà.

J : Ok. Vous parlez des valeurs. Qui juge des valeurs justement ? Comment en juger et quelles valeurs transmettre ?

95 E : Ah, alors là...pfiou ! C'est une question vachement difficile en fait. En fait, c'est là où l'enseignant doit faire vachement gaffe, parce que on peut avoir beaucoup de pouvoirs. Alors je racontais l'histoire rigolote des gamines végétariennes, mais on peut avoir vachement de pouvoirs. Donc il faut faire super attention parce que l'important c'est pas que les élèves ils choisissent tes valeurs, l'important c'est que mes élèves ils soient capables de libre arbitre. Voilà. Si c'est vraiment mon but, ma finalité, le top du top c'est développer chez eux le libre arbitre. Après, ils font leur choix. J'ai pas à juger. Je connais pas leur histoire, je connais pas l'histoire de leur famille, mais qu'ils soient capables de se distancier de tous les messages qu'on reçoit de partout. Le message de la famille évidemment, le message de la maîtresse, mais le message évidemment de l'internet, de la télé. Enfin bon mais c'est énorme, mais qu'ils soient capables de faire une sorte de tri et de pouvoir mettre en liens, de pouvoir placer sur les plateaux de la balance des choix qu'ils pourraient faire et puis se dire qu'ils feront le choix qui va vers cette idée de développement durable. Voilà. C'est compliqué, c'est très compliqué.

100 J : Alors justement, c'est très compliqué, mais quand vous dites leur présenter différents points de vue, différents éléments de cette éducation au développement durable, comment on va concilier avec l'obligation de neutralité du fonctionnaire, qui fait partie de notre statut ? Comment on fait ? Comment vous faites ? Est-ce que vous le respectez ?

110 E : Alors la neutralité, niveau religion, je la respecte. Ça c'est clair. Non pas parce que j'en parle pas, mais lorsque je fais histoire, quand tu fais le Moyen-Age, tu abordes l'islam et là j'aborde pas l'islam tout seul, je mets toujours en lien les trois grandes religions. Donc pour moi la neutralité ce n'est pas « éviter de parler de » mais c'est évoquer ce qui existe avec la même longueur, la même durée, le même poids, justement sans prendre parti en disant bah voilà, ça ça existe. Après le poids des valeurs de l'enseignant il faut le relativiser dans le sens où on est un tout petit moment de la vie d'un être humain. Faut pas non plus se prendre pour un demi-dieu. Mais bon les élèves nous voient pour certains dans la journée plus que certain parent, parce que c'est comme ça. Mais donc effectivement on a une forme de pouvoir. Mais il n'empêche que la rencontre que l'on fait avec ces enfants-là, on est finalement sur un temps court. Et il ne faut pas non plus se prendre pour des supers héros. On propose, on propose...et on essaye de faire en sorte que ce soit intéressant. Motivant. Et puis après, en les aidant à développer ce libre arbitre, il serait capable de faire leur propre choix. Ça ça serait formidable.

125 J : Mais alors, si on revient sur la question précédente, est-ce que la neutralité a un sens dans l'éducation au développement durable ? Pour la religion, vous avez dit qu'il fallait faire attention mais est-ce que ...

130 E : Bah pour la religion, quand on traite l'égalité fille/garçon, il faut faire attention à ça. Là il y a un lien. On l'a d'ailleurs évoqué il y a pas longtemps avec mes élèves, par rapport à la journée de la Femme. On a évoqué avec les élèves ce que certaines femmes dans certains pays n'avaient pas le droit de faire encore. Moi je fais partie d'Amnesty, alors bon. On a eu il y a peu de temps une intervention **nom d'une rue**. On est intervenu pour parler des défenseuses des droits humains en Irak et puis en Arabie Saoudite. Evidemment que je ne leur parle pas de ces femmes-là qui sont emprisonnées, qui subissent des coups de fouets et puis tout ça. Mais eux ils sont au courant qu'effectivement il y a des pays où les petites filles elles n'ont pas le

droit d'aller à l'école et que c'est pas juste. Et puis il y a un élève qui a parlé du fait que les filles ne pouvaient pas s'habiller comme elles voulaient partout, et que y en a même qu'on voit pas leur visage. Et puis j'ai un autre élève qui a tout de suite réagi en disant « oui mais c'est elles qui choisissent ». Et là, comment tu te positionnes toi ? Est-ce que tu dis « ah est ce que tu es sur qu'elle choisit ? est-ce que tu ne crois pas que c'est son éducation et sa famille qui la pousse à... » ou bien tu dis rien ? (silence) J'ai rien dit.

J : D'accord.

E : J'ai rien dit, j'ai laissé faire. Voilà.

J : Pourquoi ?

145 E : Pourquoi ? Parce que c'était entrer dans un débat qui aurait été bien plus long et je suis pas sûr que vers 10 ans ce soit le bon moment de parler de ce choix-là. Je pense que ça c'est plus au collège. Pour avoir eu beaucoup de petites filles musulmanes dans ma classe cette année mais également quand j'étais à **nom d'une école**, les petites filles que je croise encore aujourd'hui et qui sont des ados et bah elles portent le voile. Elles sont pas « nikabées » mais
150 elles ont un voile certaines et ça les empêche pas de se maquiller, d'être souriante, de déconner dans la rue. Elles ont fait leur choix. Et j'ai pas à intervenir là-dedans. Là je ne suis pas intervenue.

J : Est-ce que c'est une façon pour vous de ne pas heurter la conscience des élèves ?

E : Ne pas heurter la conscience des élèves tout à fait, et de les mettre dans une forme de
155 malaise. Malaise parce que l'école n'a pas à être en porte-à-faux vis-à-vis des valeurs familiales. De la culture familiale. Evidemment il y a des fois où on est en porte-à-faux. Quand dans la culture familiale il y a de la violence, c'est notre devoir d'intervenir. Après, si dans la famille, les petites filles dès qu'elles sont réglées, on les force à porter un voile, ne plus aller à la piscine, et qu'on sait qu'elles n'auront peut-être pas accès à certaines études, là
160 c'est difficile. Mais on a pas à dire c'est pas bien. En revanche, on peut essayer d'éveiller les familles, pourquoi pas les filles, pourquoi pas les garçons aussi, au fait qu'il n'y a pas à avoir peur de cette égalité. Car je pense qu'il y a une notion de peur, d'être différent de la culture familiale...enfin je sais pas. Pareil pour l'alimentation, on en parlait y a pas longtemps. T'as une famille où la grande fête c'est d'aller manger au Mcdo 3-4 fois par semaine, et c'est
165 super, et qu'on va se goinfrer de trucs qu'on sait absolument abominable pour la santé et pour la planète. Mais le gamin y t'en parle, parce que tu fais un quoi de neuf, et bah il a les yeux qui pétillent. Est-ce que toi tu as le droit de dire « Mais c'est une aberration écologique, c'est une aberration de santé » ? Jamais. Jamais tu as le droit de faire ça. Tu peux pas. En revanche, tu peux faire une séquence en lien avec le développement durable. Après l'enfant peut-être
170 qu'en grandissant, il fera en sorte que, qu'il fera d'autres choix que les choix de la famille. Tu sais pas pourquoi les parents ils font ce choix-là. Peut-être qu'ils sont super fiers d'offrir à leur gamin plusieurs fois par semaine un kebab ou un hamburger ou un truc de poulet là...peut-être qu'ils sont super fiers, qu'ils ont pas de frics mais qu'ils sont super fiers de pouvoir l'offrir à leur gamin. Et c'est une fête familiale et t'as pas à juger « c'est de la
175 merde » quoi. C'est vachement délicat.

J : Ouais...donc en fait finalement vous estimez qu'on n'a pas le droit d'imposer nos valeurs aux élèves mais qu'on a le droit de partager nos valeurs avec les élèves ?

180 E : Alors quand on partage nos valeurs avec les élèves il faut que ce soit des valeurs en lien avec les programmes. Et dans les programmes, et grâce à la liberté pédagogique, on peut évidemment partager mais il faut se garder de juger et je te dis l'idée c'est de proposer, de développer ce libre arbitre. C'est tellement facile de dire aux gosses « bah c'est cette solution-là la bonne ». Non mais ils sont tellement malléables encore, réellement. Et ça faut pas. Il faut pas.

185 J : J'aurais encore une ou deux questions très en lien avec ce que vous venez de dire. Dans les programmes de l'EMC on parle de la culture de l'engagement. Alors vous avez répondu comment favoriser ça, c'est vraiment par proposer toute cette possibilité de points de vues et c'est laissé après le libre arbitre à l'élève, de se construire...

190 E : Mettre en place des débats, écouter l'autre. Sachant que les débats c'est des débats d'enfants de CE, de CM et pourquoi pas des maternelles aussi. Donc mettre en place des débats pour apprendre à argumenter et apprendre à écouter l'autre et à accepter les idées de l'autre. Et apprendre aussi à construire son raisonnement à partir des raisonnements des autres, et de ce qu'on connaît. Enfin tout ça c'est un schéma qui se fait petit à petit.

195 J : Je reviens encore là-dessus et je titille sur la neutralité...Est-ce que ça vous est arrivé justement de sortir des sentiers très institutionnels et donc de divulguer un de vos points de vue personnel ou militant et peut-être d'avoir regretté ? Que ce soit auprès des élèves ou des parents ?

200 E : Regretter...certainement. Peut-être après cette histoire de gosse végétarien ; Je m'étais dit « je pensais pas que j'avais ce pouvoir là ». Sachant que c'était pas que moi, c'était aussi le petit film qu'on avait vu, ce que la personne de l'ONG qui faisait les pompes avait dit. Mais bon, c'était quand même moi qui avait fait cette proposition-là aux élèves. Regretter, bon le terme est peut-être un peu fort, mais c'est là que tu te dis « bon sang, faut faire gaffe à ce que tu dis quoi ». Oui personnellement il faut que je fasse attention à ça. Mais ça je l'apprends aussi bah à force de le faire aussi. Et je me connais, heureusement. Mais il faut que je fasse attention.

205 J : Alors justement, dernière question. Pour un enseignant qui sera T1 à la rentrée, un conseil pour pratiquer l'Education au Développement Durable en classe ?

210 E : Peut-être que déjà lui-même il en soit convaincu (rires). Parce que faire du développement durable sans comprendre pourquoi...tu vois c'est pas être convaincu parce que c'est l'ONU qu'a signé ou Blanquer qu'a signé. C'est le ressentir dans ses tripes quoi, dans sa façon de vivre. Et je dis pas qu'on doit tous être végan et tout mais il faut que intérieurement on le conscientise parfaitement ce développement durable. Déjà ça ça me semble obligatoire. Après il faut y aller par petites touches parce que quand on débute on est tellement pris par plein de choses qu'on ne maîtrise pas encore très bien que peut-être on peut y arriver. Mais toute de suite se plonger dans un méga projet...pour moi le développement durable c'est vraiment un projet. Un projet inter-intra-multi disciplinaire et je parlais de transversalité c'est aussi dans les modalités qu'on choisit pour enseigner qu'on fait également du développement durable. Alors ces modalités-là peut-être qu'il faut y penser assez tôt. Alors quelqu'un qui est dans du transmissif, peut-être que ça peut lui permettre, alors ce que je peux comprendre tout à fait, c'est hyper rassurant...les élèves qui ouvrent pas la bouche, ou juste quand on leur permet et qu'ils lèvent le doigt et on donne la parole à ceux qui savent, c'est hyper rassurant. Et quand on débute ou même plus tard, il y a des gens qui ont besoin de ça. Mais si on fait pas tout de suite le choix de laisser la place aux élèves, d'être prêt à changer ce qu'on a prévu, qui semble

plus intéressant et qui est plus en accord avec ce qu'on peut appeler la philosophie du développement durable, il faut être prêt à s'adapter à ça. Ca il faut faire très tôt. Si on l'a pas
225 tout de suite ça me semble difficile de changer de façon de faire. Après quand on débute et qu'on a 4 classes différentes, postes fractionnés, et qu'on a des loulous qui t'attendent et qui sont au taquet parce que tu remplaces le directeur ou la directrice et que bah il faut que tu leur montres que t'es là et que ton job c'est de leur apprendre des trucs. Les mettre en ilots direct et faire des grands débats tout de suite c'est pas simple non plus ! Donc ouais c'est super
230 délicat.

J : Merci beaucoup pour ces réponses très riches !

Annexe 5 : Entretien B

J : Je suis étudiant en Master 2 Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation dans le 1^{er} degré et je réalise un recueil d'informations sur l'éducation au développement durable dans le cadre d'un mémoire de fin d'études. Pourriez-vous me dire ce qu'est le développement durable pour vous ?

5 E : Alors pour moi le développement durable c'est le fait de se développer en tenant compte de l'environnement et du fait qu'il y a des générations derrière nous et qu'il faut faire en sorte de leur laisser quelque chose de durable, justement qui tiendra encore le coup pour les générations futures.

10 J : A quoi vous fait penser le développement durable ? Quand vous entendez cette expression, à quoi cela vous fait-il penser ?

E : Assez rapidement je l'associe à la consommation alimentaire, aux habitudes de consommations alimentaires et à l'environnement.

15 J : Derrière tous ces mots, quel rapport avec l'Education au Développement Durable ? Je veux dire, pourquoi faire de l'Education au Développement Durable ? Quels peuvent être les enjeux ?

E : Je pense que c'est important de transmettre aux élèves certaines valeurs...ouais, aux élèves certaines valeurs. De faire attention à l'endroit où l'on vit, de faire attention à ce qu'on en fait... je pense que c'est important de leur transmettre ces valeurs-là. Ça me paraît essentiel même.

20 J : Essentiel...quand vous parlez de valeurs justement, qui juge des valeurs ? Et quelles valeurs doivent être alors transmises ?

25 E : (silence, gêne chez l'enseignante) Alors je pense qu'au-delà du développement durable il y a aussi, enfin dans le développement durable, il y a le fait d'être altruiste. Si on consomme, si on vit sans faire attention ni à notre planète, ni aux gens qui sont autour de nous...quelque part on est égoïste, et l'altruisme ça fait partie des valeurs je pense...enfin qui sont...enfin... je pense que l'ensemble de la population est d'accord pour dire qu'il vaut mieux être altruiste qu'égoïste, et voilà je pense que ça va dans ce sens-là.

J : Quand vous parlez d'altruisme, est-ce que vous percevez ça comme de l'empathie, qui pourrait être travaillée chez les élèves ?

30 E : Oui...oui, ouais ça me convient le mot empathie.

J : C'était juste pour qu'on mette tous les deux le même sens derrière le mot altruisme.

E : Oui, ça me convient.

35 J : Alors vous parlez très bien des valeurs, est-ce qu'il faut développer des savoirs aussi ? Est-ce que finalement, il y a une part d'instruction ou d'enseignement dans le développement durable ?

E : Je pense que dans un premier lieu, on est dans l'éducation. Mais par contre, je pense que pour le coup il faut leur apporter du contenu, donc les instruire en plus, parce que c'est bien

beau de dire qu'il faut consommer de manière à ce que les producteurs soient payés
correctement mais comment ça c'est possible, et je pense que leur présenter la vente directe,
40 enfin les choses comme ça, qu'ils aient connaissances de ce qui existe. Parce que j'imagine
que quand on a des habitudes avec papa maman, qu'on va au supermarché, on achète plein de
produits industriels et puis on rentre on sait pas forcément qu'il existe d'autres manières de
faire ça. De la même manière si on ne trie pas du tout, quand on est enfant on peut ne
absolument pas savoir que ça peut se faire et comment ça se fait. Donc je pense que en plus de
45 l'éducation, il faut apporter des connaissances là-dessus pour qu'ils aient conscience qu'il y a
plusieurs façons d'agir.

J : D'accord. Comment donner des éléments de réflexions aux élèves ? Comment permettre
aux élèves d'acquérir toutes ces valeurs qui doivent être transmises par l'Education au
Développement Durable ?

50 E : En les alertant sur les dangers du fait de ne pas faire attention à la planète, sur ce qui se
passe, sur le réchauffement climatique. De tout ça, en les alertant sur les dangers...

J : « En les alertant », est-ce qu'il y a une volonté de heurter un peu les consciences des
élèves ? Est-ce que pour vous c'est important d'aller heurter les consciences en alertant ?

E : Le mot « heurter » me convient pas parce que au contraire je fais toujours assez attention
55 quand je parle de ces sujets-là, de ne pas être du tout moralisateur. Je trouve que pour le coup
ce n'est pas notre rôle de heurter mais par contre d'informer. De les informer qu'un
comportement, ça a des conséquences. Pas forcément heurter...ouais, non. Pas heurter.

J : « Que leur comportement a des conséquences », donc comment vous faites avec les
comportements de chacun ? Et je pense aussi, quand je vous demande ça, aux comportements
60 des familles ? Comment notamment vous pouvez concilier les deux ?

E : Comportement des élèves, dès la classe...si ils jettent un papier par terre...enfin en les
reprenant là-dessus. Après il y a certaines vidéos qui aident à responsabiliser les élèves. Après
au niveau des familles, moi j'essaye de faire tout le temps attention à ne pas m'immiscer là-
dedans justement. Après de ne pas juger ce que font les familles.

65 J : Pas de jugements envers les familles ?

E : Non.

J : Pour explorer plus la partie mise en place sur le développement durable avec les élèves,
comment vous traiter de ces sujets-là ? Concrètement, ça se symbolise par quoi la mise en
place de l'éducation au développement durable en classe ? Comment vous travaillez ça ?

70 E : Alors quand j'ai l'occasion de travailler ça [enseignante titulaire remplaçante], souvent
moi j'apportais des documents qui présentent un lien avec le sujet que je veux travailler. Et
après c'était sous forme de débats entre élèves où j'intervenais assez peu finalement.
J'intervenais plutôt à la fin pour synthétiser. Ça me permettait à moi d'avoir un rôle pas du
tout moralisateur et pas du tout j'impose ma façon de penser. Mais finalement entre eux on se
75 rend vite compte que la façon de penser qui va dans le sens du développement durable bah
elle arrive assez vite. Ils arrivent facilement entre eux à se dire « ah bah non mais ce que tu
fais c'est pas bien » enfin voilà. Souvent finalement, ce que j'attendais ressortait assez vite.

J : Est-ce que vous, parfois, vous permettiez quand même de contredire certains élèves ? Ou alors tout simplement, de clairement dire « moi je pense ça...parce que... » ?

80 E : Non, je ne donne pas du tout mon avis à ce moment-là. Contredire les élèves je crois que je n'ai jamais eu à le faire parce que quand des élèves disaient des choses qui allaient vraiment pas dans le bon sens, ils étaient rapidement contredit par les autres. Je crois n'avoir jamais eu à le faire. Alors après ma position elle était donnée à la fin parce que justement
85 j'écrivais au tableau sous forme de brainstorming ce que disaient les élèves et puis à la fin on en faisait la synthèse, ce qu'on en retient...là je faisais en sorte de faire ressortir ce que je voulais qui ressorte. Après je donne pas forcément mon avis mais bon il est quand même là à la fin.

J : Donc vous donnez votre avis, sans clairement l'exprimer ?

E : Oui...oui je donne mon avis...quelque part il arrive quand même...je sais pas si je donne
90 mon avis...je sais pas si c'est mon avis. C'est plutôt, je donne un peu l'avis commun de ce qu'il faudrait faire pour que la planète aille mieux. Dans l'avis commun de ce qu'il faudrait faire, il y a des choses que moi-même je fais, et des choses que moi-même je ne fais pas. Donc du coup c'est pas forcément mon point de vue à moi...mais si quand même puisque c'est quand même ce que je pense de mieux à faire, même si parfois je ne le fais pas !

95 J : D'accord. On peut donc faire de l'Education au Développement Durable tout en restant neutre, en respectant l'obligation de neutralité du fonctionnaire, ou pas ?

E : Oui, je pense qu'on peut faire de l'Education au Développement Durable en restant neutre...je pense que c'est possible, c'est pas facile mais je pense que c'est possible. Parce que, alors je le compare pas à la politique, mais on pourrait pas faire de la politique en restant
100 neutre. Parce que quelque part la politique on va pas tous dans le même sens. Le développement durable quelque part, si on en discute tous ensemble, on est tous d'accord sur ce qu'il faut faire. On le fait pas tous mais on est tous d'accord que globalement il faut pas jeter les papiers dans la rue. Y a pas une personne qui va dire bah si faut jeter les papiers dans la rue. On a tous un idéal, après on le fait, on le fait pas, mais finalement on tend tous vers
105 quelque chose. La politique on est tous très divisé. Là j'ai moins l'impression de devoir faire attention à mon devoir de neutralité. C'est pas comme quand il y a des élections présidentielles et qu'on les évoque. A ce moment-là je fais particulièrement attention.

J : Il y a une certaine forme de bon sens dans cette éducation au développement durable...

E : Oui, totalement.

110 J : J'ai encore 2 ou 3 questions...notamment euh...

E : Oui, juste pour compléter ce que je disais. En fait je le compare plus comme le non-racisme. Le fait d'éduquer, de tolérer les autres, et tout ça. L'éducation à la tolérance, c'est pareil. On est tous...enfin voilà. Dans la population, évidemment, il y a des gens qui sont plus ou moins tolérants, mais on sait tous que l'idéal c'est la tolérance et on sait tous que
115 globalement l'Education Nationale doit apporter des valeurs qui vont vers la tolérance. Je trouve que c'est un peu comme ça aussi pour l'Education au Développement Durable, on tend tous vers quelque chose d'assez commun.

J : Alors justement, vous parlez des valeurs transmises à travers l'Education Nationale. Qu'est-ce que vous pensez de la demande ministérielle vis-à-vis de l'Education au Développement Durable ? Est-ce qu'elle est raccord avec l'importance qu'on y accorde dans le débat public mais aussi en classe ou est-ce qu'elle est surfaite, un peu surjouée et que l'on cherche à cacher autre chose ... ?

E : Oh j'ai pas les textes vraiment en tête...déjà il me semble que ça a mis du temps à figurer dans les textes. Donc déjà ça veut dire qu'on y accordait pas une grande importance...euh...après j'ai pas assez les textes en tête. Je sais pas exactement...

J : Ca fait rien. Euh...j'avais juste une dernière question. Cette dernière question c'était plutôt un conseil. Pour pratiquer l'Education au Développement Durable de la meilleure des façons, de la meilleure des manières, quel conseil vous donneriez à un T1 qui va débiter en septembre à la rentrée ?

E : Comme conseil je donnerai de se lancer. Parce qu'en fait on est assez surpris par les élèves. On a l'impression que c'est un sujet qui est assez compliqué et en fait ils ont plein d'idées, plein de billes et ils mènent vachement bien ce type de séance. Déjà parce que ça les intéresse, ils aiment vraiment bien et finalement ça se fait assez tout seul. Quelques documents et puis hop ils se lancent, ils prennent le sujet en main et puis ils rentrent dans le débat, ils sont pas toujours d'accord et c'est hyper intéressant. Donc juste se lancer parce que en fait avec peu de choses...Moi par exemple en tant que remplaçante, j'avais débat. Et le débat on l'a fait sur la pollution. Ils ont tenu 20 minutes à parler de ce sujet et il y avait plein de choses qui émergeaient et j'ai rien eu à dire. En fait, très vite on peut trouver une situation initiale qui fait émerger plein de choses et c'est des sujets qui intéressent les élèves. Voilà, faut se lancer.

J : Merci beaucoup de toutes ces informations et du temps que vous m'avez accordé. Merci beaucoup !

Résumé

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République a introduit l'Education au Développement Durable (EDD) dans le code de l'éducation. Cette « éducation à » implique aux enseignants de devoir s'engager dans des thématiques où les savoirs « savants » ne sont systématiquement source de réponses, et où les controverses sont nombreuses. Par son statut de fonctionnaire, l'enseignant se doit de respecter une obligation de neutralité. Le risque est alors de tomber dans des discours militants, voire dogmatiques. Comment faire vivre l'Education au Développement Durable en classe tout en faisant respecter le devoir de neutralité qui incombe à l'enseignant ? A travers une vingtaine de questionnaires et deux entretiens semi-directifs auprès d'enseignants du premier degré, nous avons recueillis leur ressenti sur cette question qui soulève plusieurs difficultés. S'il est important de n'émettre aucun jugement moral et de valeur envers l'élève et sa culture extra-scolaire, le rôle de l'enseignant sera de lui permettre de disposer d'un ensemble de points de vue différents, qui lui offrira la possibilité de se construire en tant que futur citoyen.

Mots-clés : développement durable – question socialement vive (QSV) – neutralité – jugement moral – éducation à – culture de l'engagement.

The law of 8 July 2013 of orientation and programming for the rebuilding of the Republican School introduced Education for Sustainable Development (ESD) into the education code. This "education to" implies that teachers must engage in themes where "learned" knowledge is not systematically a source of answers, and where controversies are numerous. By virtue of their status as civil servants, teachers must respect an obligation of neutrality. The risk is then to fall into militant, even dogmatic discourse. How can Education for Sustainable Development be brought to life in the classroom while ensuring that the teacher's duty of neutrality is respected? Through about twenty surveys and two semi-directive interviews with primary school teachers, we collected their feelings on this issue, which raises several difficulties. While it is important not to make any moral or value judgments about the student and his or her extracurricular culture, the teacher's role will be to provide the student with a set of different points of view, which will give to the student the opportunity to develop as a future citizen.

Keywords : sustainable development - socially live issue - neutrality - moral judgment - education to - culture of commitment.